



ÉDITION DE L'EST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

300 à 343

SOMMAIRE

	Page
Partie I Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 17
Partie II Corrections aux cartes	18 à 29
Partie III Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	Néant
Partie IV Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	31 à 53
Partie V Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume.....	55 à 63

Direction générale des Services à la
navigation maritime
Aides Maritimes

PAPIER RECYCLÉ

Internet: <http://www.notmar.com>

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St. John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

GC\SO\COR
Avis écrits
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale

Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1					
Nom de la station	Numéros d'identité des stations de référence	Identité de la station DGPS	Pos. géogr. Latitude Longitude	Fréquence [khz]	Bits/sec.
Alert Bay C.-B.	300,301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt C.-B.	302,303	908	48 55 N 125 33 W	315	200
Richmond C.-B.	304,305	907	49 11 N 123 07 W	320	200
Sandspit C.-B.	306,307	906	53 14 N 131 49 W	300	200
Cardinal ON	308,309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
Warton ON	310,311	918	44 45 N 81 07 W	286	200
St. Jean Richelieu QUÉ	312,313	929	45 19 N 73 19 W	296	200

Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1					
Nom de la station	Numéros d'identité des stations	Identité de la station DGPS	Pos. géogr. Latitude Longitude	Fréquence [khz]	Bits/sec.

	de référence				
Lauzon QUÉ	316,317	927	46 49 N 71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup QUÉ	318,319	926	47 46 N 69 36 W	300	200
Moisie QUÉ	320,321	925	50 12 N 66 07 W	313	200
Partridge Island N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 W	295	200
Pt. Escuminac N.-B.	332,333	936	47 04 N 64 48 W	319	200
Western Head N.-É.	334,335	935	43 59 N 64 39 W	312	200
Fox Island N.-É.	336,337	934	45 20 N 61 05 W	307	200
Cape Race T.-N.	338,339	940	46 46 N 53 11 W	315	200
Cape Ray T.-N.	340,341	942	47 38 N 59 14 W	290	200
Cape Norman T.-N.	342,343	944	51 30 N 55 49 W	310	200

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998. Le rendement sera soumis, à un programme de validation rigoureux tout au long de 1998. Les stations seront ensuite déclarées en état de service entièrement opérationnel (SEO). Nous rappelons aux navigateurs d'utiliser le service DGPS avec prudence tant que son état SEO n'aura pas été annoncé officiellement.

La Garde côtière canadienne a reçu dernièrement des rapports concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement ce signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

À l'exception de ce problème, aucune difficulté importante n'a été rencontrée à ce jour depuis la mise en oeuvre du DGPS. Nous ne prévoyons pas en rencontrer plus à l'avenir.

Rapport de divergence pour le DGPS

La Garde côtière met actuellement en oeuvre les systèmes de positionnement global différentiel au Canada. À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998.

Après une période de validation de service, le réseau DGPS sera déclaré comme assurant un service entièrement opérationnel (SEO). On prévoit que cette annonce sera faite en mars 1999. Le service entièrement opérationnel DGPS prévoit respecter les normes des niveaux de service annoncés et toutes les garanties de service seront assurées par le SEO.

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante : Directeur des Aides maritimes, Pêches et Océans Canada, 200 rue Kent, No de poste 5130, Ottawa (Ontario), K1A 0E6.

CHANGEMENT DE DATE DU GPS EN AOÛT 1999

Le système de positionnement global (GPS) comptabilise le temps en utilisant un chiffre pour chaque semaine de service et totalise les secondes à l'intérieur de chaque semaine numérique. Il comptabilise les semaines à partir de minuit (0000) la nuit du 5 janvier 1980 ou le matin du 6 janvier 1980 (UTC), et il incrémente son compte de 1 par semaine depuis lors. La semaine aussi bien que les secondes sont diffusées dans le cadre du message GPS fourni par les satellites, et elles sont utilisées par les récepteurs dans leurs calculs. Le champ de ce message indiquant le numéro de semaine du GPS est limité à 1024, ce qui signifie que, à la fin de la semaine 1023, le champ du numéro de la semaine passe de 1023 à 0. Cela se produira à minuit dans la nuit du 21-22 août 1999. Le 22 août 1999, bon nombre de récepteurs GPS indiqueront le 6 janvier 1980, à moins d'avoir été réparés.

Il reviendra à l'utilisateur de tenir compte de ce changement, car les satellites ne feront que diffuser le nouveau numéro de semaine. L'incidence sur votre appareil GPS dépendra de la marque et du modèle de récepteur que vous possédez. Il est possible que certains récepteurs affichent simplement de l'information de date inexacte, mais que d'autres calculent aussi de l'information de navigation incorrecte ou cessent de donner de l'information de position. S'il n'a pas été tenu compte du changement de date au moment de la conception et de la fabrication de votre récepteur GPS, des problèmes pourraient se poser. Certains

appareils exigeront une mise à niveau du logiciel. Les navigateurs sont invités à s'informer auprès de leur fournisseur afin de connaître le comportement de leur récepteur lors du changement de date du GPS.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçus par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS? Yes/ Oui _____ No /
Non _____
Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS Make / Fabricant: _____ Model: _____
 DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS Make / Fabricant : _____ Model: _____
 Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____
 DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
 If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
 ECDIS / SVCEI Make / Fabricant: _____ Model: _____
 Radar image interfaced / Image radar intégré: Yes / Oui: _____ No / Non: _____
 Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
 Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.
- 2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes
 200 rue Kent, 5ième étage
 No de poste 5130
 Ottawa, Ontario
 K1A 0E6



**Legend/
Légende**

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
 La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées son lumineuses qui seront dotées de matériau rétro réfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et amateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Ministère des Pêches et Océans
Garde côtière canadienne
C.P. 5667, St. John's, T.-N.
A1C 5X1

RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1er avril 1997.

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de bouées lumineuses et bouées non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs et/ou des eaux insuffisamment cartographiées.
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés afin d'être conformes aux normes nationales.
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux principaux à des feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant régional Aides à la navigation
C.P. 1000, Dartmouth, N-É.
B2Y 3Z8
Téléphone: (902) 426-3151

RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Durant la période entre les années 1997-2000, ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service selon les standards nationaux, ainsi que la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basée sur la disponibilité des technologies GPS, DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies compléteront le système d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

Voici une mise à jour des mesures appliquées en 1997/98 et des hypothèses de réduction de service envisagées d'ici l'an 2000:

IDENTITÉ DES MESURES	1997/1998 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1998/1999 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1999/2000 Suite à l'ajustement des NDS et/ou disponibilité technologies DGPS/ECDIS
1) Introduction du DGPS (5 stations)	5	nil	nil
2 a) Réduction de service sur 25% (79 bouées lumineuses enlevées et 75 converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	79 bouées enlevées et 56 bouées converties	19 bouées à convertir (non lumineuses)	nil
2 b) Réduction de service sur 5% (29 bouées lumineuses converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	nil	29	29
3) Mise hors service ou privatisation de 12 feux de référence majeurs (chenaux commerciaux et/ou de pêche).	8 et un site ne sera plus abandonné	3	nil
4) Privatisation ou abandon de 272 aides à la navigation à usagers uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.	187	85	nil
5) Réduction de 33% (50) des feux de référence ou signal de brume dans les chenaux commerciaux et/ou de pêche.	6 (deux aides fixes et quatre signaux de brume)	25	19
6) Abandon de 20 aides fixes ou signaux de brume dans les chenaux de plaisance.	5 (dont deux signaux de brume)	nil	15

Au cours du prochain mois, de plus amples renseignements concernant ces modifications seront fournis par voie d'Avis à la navigation et d'Avis aux navigateurs. Un délai sera accordé aux utilisateurs afin de leur permettre d'émettre des commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout Avis ultérieur peuvent le faire par écrit au :

Surintendant Aides à la navigation,
101 boulevard Champlain, Québec (QUÉ), G1K 7Y7

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives à la modernisation des aides maritimes se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les marins sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les marins et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes
Région du Centre et de l'Arctique
201 Front Street North, suite 703
Sarnia (Ontario) N7T 8B1
N^{os} de téléphone :
(519) 383-1859
(519) 383-1861
N^o de télécopieur :
(519) 383-1989

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP**.....

VILLE **CODE POSTAL**

PROVINCE.....**PAYS**

NOUVELLE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP.**

VILLE.....**CODE POSTAL**.....

PROVINCE.....**PAYS**.....

N° d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

NATIONALE

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – Cartes.....	341	1
- Cartes électroniques de navigation matricielles.....	342	1-3
- Dates de l'édition courante des cartes.....	337	5-14
- Instructions nautiques.....	343	3
- Liste cumulative de corrections aux cartes.....	338	15-17

TERRE-NEUVE

TERRE-NEUVE - QUIRPON HARBOUR - Bouée.....	302	19
CÔTE EST - RAFT TICKLE - Bouées.....	306	20
CÔTE NORD-EST - NOTRE DAME BAY – Feu et épave.....	300	20
- TWILLINGATE HARBOUR – Bouées.....	305	19
CÔTE SUD - AU LARGE DE LARKING POINT - Câble sous-marin.....	327	22
- FORTUNE BAY - Feux et bouée.....	312	19
CÔTE SUD-EST - AQUAFORTE HARBOUR - Bouée.....	307	18
- BAR HAVEN - Feu.....	315	18-19
- DILDO HEAD – Feu.....	310	18
- ST. BRIDE'S – Bouées.....	309	18
CÔTE SUD-OUEST - LARKIN POINT - Câble sous-marin.....	332	21
LABRADOR - ANNALTALIK ISLAND ET HOPEDALE – Feux.....	322	22-23

MARITIMES

NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE NORD - ST. LAWRENCE BAY - Bouée.....	325	23
CÔTE SUD-EST - ANDREW ISLAND – Bouées.....	324	23
- ST. MARGARETS BAY - Bouées mouillées temporairement.....	301(T)	24
CÔTE SUD-EST - Zones de pratique de tir et d'exercices.....	308	25

GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT

FLEUVE SAINT-LAURENT - CHAMPLAIN - Bouées.....	311	27-28
- COLLINS BAY - Bouées.....	303	28-29
- MATANE - Bouée.....	314	25
- POINTE AUX CENELLES - Bouée.....	317	25
- PORT DE SOREL – Profondeurs moindres.....	313	28
- ÎLE AUX COUDRES – SAINT-BERNARD-DE-L'ÎLE-AUX- COUDRES – Profondeurs moindres.....	320(P)	26-27
GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - Ferme marine.....	326	24
- CABOT STRAIT – Câble sous-marin.....	335	21
- CABOT STRAIT – ASPY BAY À LARKIN POINT - Câble sous- marin.....	334	21
- Câble sous- marin.....	328	20-21

GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT (suite)

ÎLE DU CAP-BRETON - ASPY BAY - Câble sous-marin.....	333	22
- PLEASANT BAY - Feux à être supprimés.....	339(P)	4

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD , - CÔTE EST - Feu.....	321	24
--	-----	----

QUÉBEC - LAC-SAINT-JEAN - PARC DE LA POINTE TAILLON - Feu.....	318	27
---	-----	----

CENTRALE

MANITOBA - LAC WINNIPEG - GEORGE ISLAND – Bouées.....	340	3
--	-----	---

ARCTIQUE

BAIE D'HUDSON - POSTE-DE-LA-BALEINE - Tours, balises et feux.....	304	29
--	-----	----

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page
1233	320(P)	26		333	22			
LC 1236	314	25	4386	301(T)	24	5047	322	22
	317	25	LC 4403	321	24	5457	341	1
1313	311	27	LC 4404	321	24	5476	304	29
1350	313	28				5707	304	29
2017	303	28	4419	321	24	6100	318	27
2018	303	28	4420	321	24			
LC 2120	341	1	LC 4485	326	24			
LC 4001	335	21	LC 4486	326	24			
LC 4002	334	21	4512	302	19			
LC 4012	301(T)	24	LC 4520	300	20			
LC 4013	321	24	4591	306	20			
LC 4015	328	20	4593	306	20			
LC 4022	328	20	LC 4622	309	18			
LC 4023	321	24	4635	327	22			
LC 4118	341	1	4682	332	21			
LC 4227	324	23	4830	312	19			
LC 4230	308	25	LC 4832	312	19			
LC 4233	324	23	4839	315	18			
LC 4234	324	23	LC 4841	309	18			
4281	324	23	LC 4842	309	18			
LC 4320	301(T)	24	LC 4845	307	18			
LC 4321	324	23	LC 4851	310	18			
LC 4363	325	23	4886	305	19			
			5046	322	22			

***341 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.**

CARTE	TITRE & MATIERES	EHELLE	PUBLIEE	CAT #	PRIX
1. Nouvelles éditions.					
	<u>Lake Erie/Lac Érie</u>				
L/C 2120	Niagara River to la Long Point	1:120 000	06 nov./98	3	\$20.00
	<u>Newfoundland/Terre-Neuve</u>				
L/C 4118	St. Mary's Bay	1:60 000	13 nov./98	1	20.00
	NOTA: Cette carte annule l'avis 217(P)/96 et incorpore et annule l'avis 474(P)/92				
	<u>Labrador</u>				
5457	Deception Bay	1:25 000	04 sep./98	1	20.00
(AMA8035-10-35)				(MPO-H99-050)	

***342 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation matricielles.**

- Nota:
- (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de Nautical Data International Inc.
B.P. 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636
 - (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée .

CARTE	TITRE & MATIÈRES	PUBLIÉE	PRIX
1. Nouvelle cartes.			
	<u>Rivière des Outaouais/Ottawa River</u>		
1514R/M	Rivière des Outaouais/Ottawa River Carillon à/to Papineau	24 juil./98	Voir Nota (2)
1515R/M	Rivière des Outaouais/Ottawa River Papineauville à/to Ottawa	24 juil./98	Voir Nota (2)
	<u>Lake Ontario/Lac Ontario</u>		

2059R/M	Scotch Bonnet Island to/à Cobourg	31 juil./98	Voir Nota (2)
	<u>Lake Superior/Lac Supérieur</u>		
2300R/M	Lake Superior/Lac Supérieur	24 avr./98	Voir Nota (2)
	<u>Bay of Fundy/Baie de Fundy</u>		
4141R/M	Saint John to/à Ross Evandale	01 nov./96	Voir Nota (2)
4142R/M	Evandale to/à Ross Island	01 nov./96	Voir Nota (2)
4145R/M	Mactaquac Dam to Newburg Junction	22 mar./91	Voir Nota (2)
	<u>Newfoundland/Terre-Neuve</u>		
4855R/M	Bonavista Bay – Southern Portion/Partie Sud	06 juin/97	Voir Nota (2)
4865R/M	Approaches to/Approches à Lewisporte and/et Loon Bay	30 jan./98	Voir Nota (2)

2. Nouvelles éditions.

	<u>St. Lawrence River/Fleuve Saint-Laurent</u>		
1223R/M	Chenal du Bic et les approches/and Approaches	03 oct./97	Voir Nota (2)
1235R/M	Pointe au Boisvert à/to Cap de la Tête au Chien	25 avr./97	Voir Nota (2)
1310R/m	Port de Montréal Harbour	29 mai/98	Voir Nota (2)
1313R/M	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre	27 juin/97	Voir Nota (2)
	<u>St. Lawrence Seaway/Voie Maritime du Saint-Laurent</u>		
1409R/M	Canal de la Rive Sud	27 juin/97	Voir Nota (2)
	<u>Rivière des Outaouais/Ottawa River</u>		
1510R/M	Rivière des Outaouais/Ottawa River – Lac des Deux Montagnes	23 jan./98	Voir Nota (2)
	<u>Bay of Fundy/Baie de Fundy</u>		
4011R/M	Approaches to/Approches à Bay of Fundy	31 oct./97	Voir Nota

(2)

Nova Scotia/Nouvelle-Écosse

4276R/M	Little Bras d'Or	25 juil./97	Voir Nota (2)
4277R/M	Great Bras d'Or – St. Andrews Channel and/et St. Ann's Bay	17 avr./98	Voir Nota (2)
4278R/M	Great Bras d'Or and/et St. Patrick's Channel	20 mar./98	Voir Nota (2)
4320R/M	Egg Island to West Ironbound Island	26 sept./97	Voir Nota (2)

Northumberland Strait/Détroit de Northumberland

4406R/M	Tryon Shoals to Cape Egmont	27 fév./98	Voir Nota (2)
---------	-----------------------------	------------	------------------

Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint-Laurent

4416R/M	Havre de Gaspé	01 mai/98	Voir Nota (2)
---------	----------------	-----------	------------------

Nova Scotia/Nouvelle-Écosse

4449R/M	Cheticamp, Grand Étang and Margaree Harbours	03 juil./98	Voir Nota (2)
---------	---	-------------	------------------

Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint Laurent

4485R/M	Cap des Rosiers à/to Chandler	26 sep./97	Voir Nota (2)
4920R/M	Plans: Baie des Chaleurs/Chaleur Bay – Côté Sud/South Shore	18 sep./98	Voir Nota (2)
4921R/M	Plans: Baie des Chaleurs/Chaleur Bay – Côté Nord/North Shore	06 mar./98	Voir Nota (2)
4954R/M	Chenal du Havre de la Grande-Entrée	20 juin/97	Voir Nota (2)

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-051)

***343 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – Instructions nautiques.**

Les instructions nautiques et Guides pour petites embarcations suivants ont été supprimés en permanence.

Titre

GEORGIAN BAY, Third Edition, 1988

Lors de la publication

CEN-306E

BAIE GEORGIENNE, Troisième édition, 1988

CEN-306F

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-053)

***340 MANITOBA - LAC WINNIPEG - GEORGE ISLAND - Bouées.**

Les bouées suivantes ont été enlevées en permanence.

Bouée à espar rouge CH4 (52°49'00" N 97°38'11" W).

Bouée à espar verte CH5 (52°49'00" N 97°38'12" W).

(AMA8035-10-5-13)

(GCC-D98-003)

***339 ÎLE DU CAP-BRETON - PLEASANT BAY - Feux à être supprimés.**

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence le feu du brise-lames de Pleasant Bay (L.F. 860.6) (46°50'00".5 N 60°47'50".8 W) et le feu principal de Pleasant Bay (L.F. 860.8) (46°49'57" N 60°47'51" W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les 3 mois suivant la date de publication du présent Avis à Bev Cleaveland, Garde côtière canadienne, B.P.1236, Charlottetown. (P.-É.) C1A 7M8. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(AMA8035-10-7-6)

(GCC-G99-010)

***337 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Dates de l'édition courante des cartes.**

ÉDITIONS DES CARTES - Lestros termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - La première publication d'une carte MARSine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte canadienne existante.

NOUVELLE ÉDITION - Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION - Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

La liste suivante est une nomenclature des dates des éditions courantes des cartes jusqu'à l'édition mensuelle 02 de 1999. (L'astérisque indique les changements depuis l'édition mensuelle 10 1998.) Veuillez consulter les Avis aux navigateurs mensuelles pour plus d'information.

Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
1	NE	05-janv.-96	
1202	NE	13-nov.-81	20-mai-94
1203	NE	04-janv.-85	10-févr.-95
1209	NE	14-déc.-84	02-août-96
1220	NE	28-févr.-97	
L/C 1221	NE	27-déc.-91	
1223	NE	03-oct.-97	
1226	NC	27-mai-83	03-mai-91
1229	NE	31-déc.-76	15-déc.-95
1230	NE	29-févr.-80	10-févr.-89
1233	NE	18-mai-84	03-janv.-97
* L/C 1234	NE	24-juill.-98	
L/C 1235	NE	25-avril-97	
* L/C 1236	NE	25-sept.-98	
1260	NC	04-janv.-91	
* 1310	NE	29-mai-98	
1312	NC	05-avril-96	
1313	NE	27-juin-97	
* 1314	NE	04-sept.-98	
* 1315	NE	25-sept.-98	
1316	NE	07-févr.-97	
1317	NE	07-juin-96	
1338	NE	05-avril-96	10-juill.-98
1339	NE	19-août-83	03-janv.-97
1350	NC	06-juill.-84	25-mars-94
1351	NC	21-sept.-84	11-août-95
1361	NC	28-mai-76	01-mars-96

Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
1400	NE	26-août-88	
1409	NE	27-juin-97	
1410	NE	04-oct.-96	
1411	NE	02-août-96	
1412	NE	13-janv.-84	05-juill.-96
1413	NE	21-août-87	05-juill.-96
1414	NE	01-juin-84	24-févr.-95
1434	NC	01-mars-96	
1435	NC	15-déc.-95	
1436	NC	15-janv.-93	03-janv.-97
1437	NC	19-mars-93	30-mai-97
1438	NE	06-oct.-95	
1439	NE	22-févr.-91	07-févr.-97
1509	NC	18-mai-90	27-juin-97
1510	NE	23-janv.-98	
1512	NE	03-août-84	09-oct.-92
1513	NE	07-juin-96	
* 1514	NC	24-juill.-98	
* 1515	NC	24-juill.-98	
1550	NE	05-janv.-96	
1551	NE	27-juin-86	
* 1552	NE	05-juin-98	
1553	NC	15-févr.-80	21-avril-95
1554	NE	16-sept.-88	15-août-97
1555	NC	12-oct.-79	
L/C 2000	NE	10-avril-98	
2006	NE	03-juill.-87	16-févr.-90

	2007	NE	10-sept.-82	09-sept.-94
	2011	NC	08-juill.-88	
	2017	NC	13-juill.-90	
	2018	NC	22-juin-90	
	2021	NE	25-juin-93	
	2022	NE	02-août-96	
	2023	NE	01-mars-85	24-mars-95
	2024	NE	29-mars-85	16-déc.-94
	2025	NE	01-mars-85	28-mai-93
	2026	NE	05-avril-85	15-déc.-95
*	2028	NE	05-juin-98	
	2029	NE	20-mars-87	08-mai-92
	2042	NE	07-oct.-94	
	2043	NC	29-nov.-68	26-mars-82
	2044	NC	28-févr.-97	
	2047	NC	07-avril-95	
	2048	NC	11-oct.-91	
	2049	NC	10-mai-85	
	2050	NC	10-mai-85	
	2053	NC	10-mai-85	
	2054	NC	10-mai-85	
	2055	NC	05-juill.-91	
	L/C 2058	NE	16-juin-89	
*	2059	NC	31-juill.-98	
	L/C 2060	NE	28-juin-85	01-juill.-94
	L/C 2064	NE	10-févr.-89	05-mai-95
	2067	NE	01-nov.-85	15-févr.-91
	2069	NE	04-mars-83	13-févr.-98
	2070	NE	29-avril-83	
	L/C 2077	NE	25-août-95	
	2085	NE	22-juin-90	08-avril-94
	2086	NC	09-juin-89	03-avril-92
	L/C 2100	NE	15-mai-87	02-avril-93
	L/C 2110	NE	29-mai-98	
	L/C 2120	NE	27-mars-87	06-mars-92
	L/C 2121	NC	18-déc.-87	
	L/C 2122	NE	05-juill.-91	05-avril-96
	L/C 2123	NE	12-mars-93	04-avril-97
	2140	NC	16-sept.-88	
	2165	NC	08-mars-91	
	2181	NE	10-nov.-89	
	L/C 2200	NE	01-mai-87	17-avril-92
*	L/C 2201	NE	13-nov.-98	
	2202	NE	04-avril-86	10-mars-95
	2203	NE	07-oct.-88	13-nov.-92
	2204	NE	06-mai-83	12-févr.-93
	2205	NE	18-déc.-87	06-mars-92
	2206	NC	27-juin-97	
	2212	NC	24-févr.-95	

	2213	NC	24-févr.-95	
	2214	NC	07-oct.-94	
	2215	NC	12-août-94	
	2218	NC	13-avril-84	
	2221	NE	07-juin-96	
	2222	NC	13-avril-84	
	2223	NC	13-avril-84	
	2225	NE	08-mars-91	11-juill.-97
	2226	NE	22-nov.-91	
	L/C 2228	NC	16-févr.-90	
	2235	NE	06-févr.-87	30-déc.-94
	2239	NE	08-mars-85	01-mars-96
	L/C 2243	NE	30-août-85	08-avril-94
	L/C 2244	NE	24-juill.-87	16-juin-95
	L/C 2245	NE	06-juin-86	05-avril-96
	2250	NC	09-mai-86	
	2251	NC	11-avril-86	26-juin-92
	2257	NE	02-nov.-84	07-juin-96
	2258	NE	16-juin-89	05-avril-96
	2259	NE	15-juin-62	02-juill.-93
	2260	NE	13-juin-86	05-avril-91
	2261	NE	13-juin-86	21-avril-95
	2266	NC	22-juin-84	
	2267	NC	22-juin-84	
	2268	NE	31-mars-89	06-mai-94
	2273	NC	13-oct.-55	22-août-75
	2274	NE	08-juin-90	
	L/C 2282	NE	07-juin-96	
	L/C 2284	NE	27-oct.-89	07-juin-96
	2286	NE	21-janv.-83	25-août-95
	2289	NE	16-oct.-87	05-juin-92
	2291	NE	12-juill.-81	15-avril-88
	2292	NE	28-avril-89	05-avril-96
	2293	NE	11-juin-65	12-déc.-80
	2294	NE	23-juin-89	24-janv.-97
	2297	NE	20-janv.-60	19-sept.-97
	2298	NE	02-juill.-58	13-févr.-81
	2299	NE	30-sept.-83	30-juin-95
	L/C 2300	NC	24-avril-98	
	L/C 2301	NE	22-févr.-91	
	L/C 2302	NE	02-août-85	
	2303	NE	18-mai-55	29-juin-90
	2304	NE	31-mai-57	01-févr.-80
	2305	NE	17-déc.-56	08-févr.-80
	2306	NE	03-mai-57	09-mai-75
	2307	NE	31-août-56	11-mars-77
	2308	NE	19-juill.-46	21-avril-78
	L/C 2309	NE	08-juill.-88	
	2310	NE	03-juin-46	01-févr.-80
	2311	NE	08-janv.-58	12-avril-91

2312	NE	13-nov.-87	08-avril-94
2313	NE	21-juin-57	28-oct.-77
2314	NE	11-juill.-86	
2315	NE	22-avril-88	
2318	NE	03-déc.-82	
2400	NE	29-juin-90	
L/C 3000	NE	20-janv.-89	22-avril-94
L/C 3001	NE	07-oct.-94	
L/C 3002	NE	16-déc.-94	
3050	NE	03-mai-96	
3052	NE	07-oct.-94	
3053	NC	11-avril-86	02-févr.-90
3055	NC	21-juin-91	
3056	NC	21-juin-91	
3057	NC	21-juin-91	
3058	NC	21-juin-91	
3061	NC	29-mai-81	21-juin-85
3062	NC	24-mai-85	
3080	NE	03-avril-92	
3311	NE	31-déc.-93	
3312	NC	31-janv.-86	05-avril-91
3313	NC	28-juill.-95	
3410	NC	24-mars-95	
3411	NC	24-mars-95	
3415	NE	13-févr.-87	08-avril-94
3419	NC	02-juill.-93	
3424	NC	24-juill.-87	02-avril-93
3440	NE	11-mars-83	15-oct.-93
3441	NE	12-août-88	06-déc.-96
3442	NE	03-juin-88	06-déc.-96
3443	NE	30-janv.-98	
3457	NE	29-déc.-89	01-mai-98
3458	NE	10-mars-95	
3459	NE	24-oct.-97	
L/C 3461	NC	06-janv.-84	02-déc.-94
* L/C 3462	NE	23-oct.-98	
L/C 3463	NE	03-oct.-97	
3473	NE	13-févr.-87	04-déc.-92
3475	NE	27-mai-88	02-juill.-93
3476	NC	31-août-84	22-avril-94
3477	NE	03-mai-85	08-sept.-89
3478	NE	24-févr.-95	
3481	NE	05-déc.-86	17-déc.-93
3488	NC	21-oct.-94	
3489	NC	21-oct.-94	
3490	NE	25-juill.-97	
3491	NE	05-janv.-96	
3492	NC	27-juin-97	27-nov.-98
3493	NE	01-juill.-94	
3494	NE	21-févr.-92	

3495	NE	21-févr.-92	
L/C 3512	NC	30-nov.-84	05-mars-93
L/C 3513	NC	30-nov.-84	19-févr.-93
3514	NE	02-août-96	
3515	NC	18-janv.-91	03-juin-94
3526	NE	24-févr.-95	
3527	NE	01-janv.-88	02-avril-93
3534	NE	07-mai-93	
3535	NE	16-août-85	16-avril-93
3536	NC	21-avril-78	16-avril-93
3537	NC	27-sept.-85	22-juin-90
3538	NE	27-nov.-92	02-août-96
3539	NE	04-août-89	25-avril-97
3540	NE	22-mai-92	
3541	NE	29-juill.-94	
3542	NE	01-juill.-94	
3543	NE	27-nov.-92	30-mai-97
3544	NE	25-sept.-87	01-mai-98
3545	NC	28-avril-89	12-août-94
3546	NC	28-avril-89	11-juill.-97
3547	NC	28-avril-89	05-avril-96
3548	NE	26-sept.-97	
3549	NC	03-déc.-93	05-avril-96
3550	NC	03-déc.-93	02-janv.-98
3552	NC	02-janv.-87	02-avril-93
3555	NE	27-juin-86	09-avril-93
3559	NC	15-juin-79	02-févr.-90
3564	NC	04-déc.-87	08-sept.-95
3598	NE	14-août-87	11-oct.-91
3601	NC	26-août-94	
L/C 3602	NE	24-mai-85	12-août-94
L/C 3603	NE	23-oct.-81	01-nov.-91
L/C 3604	NE	06-nov.-87	13-juin-97
L/C 3605	NE	06-mars-98	
L/C 3606	NE	27-juill.-84	03-sept.-93
3623	NE	26-août-77	06-janv.-89
3624	NE	19-août-88	22-avril-94
3625	NC	25-oct.-68	10-mars-89
3646	NE	30-juin-95	
3647	NE	05-juill.-85	02-janv.-98
3651	NE	09-avril-93	
3662	NE	07-août-87	17-déc.-93
3663	NE	31-mai-74	14-août-92
3664	NE	13-mai-77	05-avril-96
3665	NE	13-nov.-87	11-mars-94
3668	NE	12-mars-93	
3670	NE	21-oct.-94	
3671	NE	27-août-82	03-juin-94
3673	NC	01-déc.-95	
3674	NC	01-déc.-95	

3679	NC	14-juin-91	21-févr.-97
3680	NE	07-avril-78	26-avril-91
3681	NC	08-juin-90	
3682	NE	05-juin-87	
3683	NE	06-mars-98	
3685	NE	25-août-95	
3686	NC	08-avril-88	02-déc.-94
3710	NE	04-juill.-86	15-juin-90
3711	NE	15-juin-84	19-févr.-93
3717	NE	28-juill.-95	
3719	NE	17-avril-61	11-nov.-88
3720	NE	12-févr.-88	03-sept.-93
3721	NE	26-août-94	
3722	NE	07-févr.-64	04-sept.-87
3723	NE	29-juin-84	
3724	NE	23-mai-80	21-avril-95
3726	NE	23-mai-80	06-janv.-89
3727	NE	29-juin-62	24-mars-95
3728	NE	05-févr.-82	24-janv.-97
3729	NE	06-mars-98	
3730	NC	30-nov.-60	21-déc.-90
3733-A	NC	01-févr.-56	
3734	NE	09-juill.-76	24-mai-91
3736	NE	31-août-90	
3737	NE	14-août-87	21-avril-95
3738	NE	04-févr.-83	24-mars-95
3739	NE	03-févr.-84	01-sept.-89
3740	NE	20-mai-77	06-déc.-96
3741	NE	15-févr.-63	30-juin-89
3742	NE	16-juill.-82	02-août-96
3743	NE	25-mars-77	10-févr.-95
L/C 3744	NE	20-mai-88	
3745	NE	12-juin-98	
3746	NE	12-août-77	02-juill.-93
3747	NE	16-sept.-77	30-mai-97
3753	NE	30-avril-59	12-août-88
3761	NE	19-août-88	
3772	NE	30-oct.-64	29-janv.-93
3773	NE	26-avril-85	06-déc.-96
3781	NE	18-mai-59	15-mars-91
3784	NE	23-juill.-82	16-déc.-94
3785	NE	04-oct.-91	12-juin-98
3786	NC	05-juill.-46	12-mars-93
3787	NE	29-juill.-77	04-avril-97
3794	NE	07-févr.-75	17-mars-89
3795	NE	01-mai-64	09-juill.-93
L/C 3802	NE	24-nov.-89	
3807	NC	07-janv.-60	07-oct.-88
3808	NC	30-mars-62	13-oct.-89
3809	NE	24-août-79	24-mars-95

3811	NE	06-déc.-63	27-sept.-91
3825	NE	16-déc.-77	09-juin-89
L/C 3853	NE	02-mars-90	05-avril-96
L/C 3854	NE	23-oct.-87	23-avril-93
3855	NE	13-janv.-67	26-avril-91
3857	NE	17-nov.-67	10-juill.-87
3858	NE	28-juill.-67	28-juill.-89
* 3859	NE	21-août-98	
3860	NE	12-sept.-69	05-janv.-90
3863	NE	25-avril-80	16-mars-90
3864	NE	11-mai-62	17-déc.-93
3865	NE	01-nov.-55	10-juill.-87
3868	NE	12-juill.-68	19-avril-91
3869	NE	28-nov.-86	02-mars-90
3890	NC	14-mars-86	07-avril-95
3891	NC	08-sept.-89	01-août-97
3892	NC	13-janv.-84	03-juin-94
3893	NC	13-janv.-84	
3894	NE	12-juin-98	
3895	NC	15-juin-84	09-juin-89
L/C 3902	NE	09-déc.-88	27-juin-97
3909	NC	11-déc.-87	03-juin-94
3920	NC	18-janv.-91	
3921	NE	15-déc.-95	
3927	NE	29-mai-98	
3931	NC	21-févr.-92	
3932	NC	21-févr.-92	12-juin-98
3933	NE	20-janv.-89	19-févr.-93
3934	NC	21-févr.-92	02-juin-95
3940	NC	01-mars-96	
3955	NC	15-févr.-85	20-mai-94
3956	NE	01-mars-96	
* 3957	NE	05-juin-98	
3958	NE	24-mars-95	
3959	NC	11-déc.-87	03-juill.-92
3960	NC	13-août-93	
3962	NE	26-janv.-79	18-juin-93
3963	NC	26-oct.-90	12-juin-98
3964	NC	07-juin-91	
3994	NE	20-janv.-89	22-sept.-95
4000	NE	14-déc.-84	
L/C 4001	NE	01-déc.-95	
L/C 4002	NE	27-déc.-91	05-juill.-96
L/C 4003	NE	14-déc.-84	29-juill.-94
L/C 4006	NE	14-déc.-84	19-févr.-93
L/C 4010	NE	18-nov.-83	10-juill.-92
L/C 4011	NE	31-oct.-97	
L/C 4012	NE	13-mars-87	14-juill.-95
L/C 4013	NE	07-nov.-86	03-juill.-92
L/C 4015	NE	24-juill.-92	

	L/C 4016	NE	05-mai-95	
	L/C 4017	NE	16-juin-95	
	L/C 4020	NE	27-déc.-91	
	L/C 4021	NE	27-déc.-91	
	L/C 4022	NE	27-déc.-91	02-août-96
	L/C 4023	NE	28-nov.-86	05-janv.-96
	L/C 4024	NE	27-déc.-91	
	L/C 4025	NE	27-déc.-91	
	L/C 4026	NE	27-déc.-91	18-juill.-97
	L/C 4045	NC	08-août-86	
*	L/C 4047	NE	09-oct.-98	
	L/C 4049	NE	19-mai-95	
	L/C 4098	NC	21-sept.-84	
	L/C 4099	NC	21-sept.-84	
	4114	NC	08-mai-92	
	L/C 4116	NC	09-avril-93	
	4117	NC	28-oct.-88	
	L/C 4118	NC	22-mai-87	06-mars-98
	4124	NC	07-août-92	
	4130	NC	30-mai-69	17-déc.-76
	4140	NC	07-janv.-72	02-juill.-82
	4141	NE	01-nov.-96	
	4142	NE	01-nov.-96	
	4145	NE	22-mars-91	
	4170	NC	28-févr.-92	
	4201	NE	26-janv.-90	10-mars-95
	4202	NC	14-août-87	17-oct.-97
	4203	NC	07-août-87	07-nov.-97
	4209	NC	21-oct.-94	
	4210	NC	05-avril-91	
	4211	NE	07-déc.-90	02-juin-95
	L/C 4227	NC	24-mai-91	
	L/C 4230	NC	15-juin-90	26-juin-98
	L/C 4233	NC	11-janv.-91	
	L/C 4234	NC	10-avril-87	26-déc.-97
	L/C 4235	NC	31-mars-89	
	L/C 4236	NC	30-janv.-87	28-juill.-95
	L/C 4237	NC	30-déc.-88	30-janv.-98
	L/C 4240	NC	06-oct.-89	06-juin-97
	L/C 4241	NC	01-déc.-89	02-août-96
	L/C 4242	NE	28-août-92	
	L/C 4243	NC	20-juin-86	25-août-89
	4244	NC	21-févr.-86	26-avril-91
	4245	NE	28-nov.-86	25-déc.-92
	L/C 4255	NC	27-juill.-90	
	4266	NC	29-sept.-89	
	4275	NE	23-déc.-83	03-mai-96
	4276	NE	25-juill.-97	
*	4277	NE	17-avril-98	

	4278	NE	20-mars-98	
*	4279	NE	28-août-98	
	4281	NE	20-févr.-87	14-juill.-95
	4306	NE	14-juin-85	07-juin-96
	4307	NE	15-févr.-85	13-nov.-92
	4308	NE	07-sept.-84	27-sept.-91
	L/C 4320	NE	26-sept.-97	
	L/C 4321	NE	11-oct.-85	01-févr.-91
*	4328	NE	10-juill.-98	
	4331	NE	19-oct.-84	26-déc.-97
	4332	NE	29-déc.-61	24-janv.-97
*	L/C 4335	NE	14-août-98	
	4337	NE	03-janv.-86	
	L/C 4340	NE	12-avril-91	
	4342	NE	03-juin-88	26-avril-91
	L/C 4363	NE	01-nov.-85	13-nov.-92
	4365	NE	08-déc.-72	29-févr.-80
	L/C 4367	NE	01-nov.-85	06-juill.-90
	L/C 4374	NE	27-déc.-85	26-mars-93
	L/C 4375	NE	25-oct.-85	01-janv.-93
	4376	NE	02-oct.-87	11-août-95
*	4377	NE	06-nov.-98	
	4379	NE	31-oct.-86	14-févr.-92
	4381	NE	17-janv.-86	03-mai-96
	4384	NE	31-oct.-86	13-août-93
	L/C 4385	NE	07-juin-96	
	4386	NE	03-oct.-86	24-mars-95
	4391	NE	21-févr.-92	
	4394	NE	14-sept.-90	
	4395	NE	25-mai-90	
	4396	NE	19-févr.-88	30-juill.-93
	4399	NC	03-avril-42	26-août-83
*	4402	NE	25-déc.-98	
	L/C 4403	NE	21-juin-85	24-déc.-93
	L/C 4404	NE	26-juill.-85	29-juin-90
	L/C 4405	NE	12-juill.-85	21-juill.-89
	L/C 4406	NE	27-févr.-98	
*	4416	NE	01-mai-98	
	4419	NE	12-août-88	02-févr.-96
	4420	NE	03-oct.-69	06-nov.-81
	4421	NE	11-oct.-68	23-mars-79
	4422	NE	10-oct.-69	17-juin-94
	4425	NE	02-mai-80	17-oct.-97
	4426	NE	18-mars-88	
	4428	NE	06-oct.-78	
	4429	NE	04-juin-93	
	4430	NE	02-oct.-81	21-mai-93
	4432	NE	14-déc.-84	15-juin-90
	4437	NE	17-mai-91	
	4440	NE	18-juill.-80	

4443	NC	16-juin-67	18-févr.-77
4445	NC	17-juin-49	07-déc.-79
4446	NC	06-janv.-53	31-déc.-93
4447	NE	09-nov.-84	
4448	NE	27-avril-90	
* 4449	NE	03-juill.-98	
4450	NE	02-mars-73	13-nov.-87
L/C 4451	NE	27-mars-87	15-juill.-88
4452	NE	29-juill.-83	
4453	NE	17-déc.-82	
4454	NE	03-févr.-78	
4455	NE	10-sept.-76	20-oct.-89
4459	NE	22-janv.-88	
4460	NE	11-sept.-87	03-mai-91
L/C 4462	NE	28-juin-85	06-juin-97
L/C 4463	NE	09-août-85	15-juin-90
L/C 4464	NE	11-oct.-85	15-juin-90
4466	NE	17-mai-91	01-mars-96
4467	NE	21-mars-69	01-mars-96
4468	NE	12-juill.-85	
4469	NE	08-nov.-85	
4470	NE	04-janv.-80	
4471	NE	11-févr.-77	11-août-89
4472	NE	14-août-81	
4473	NE	25-nov.-77	
4474	NE	31-déc.-76	
4483	NE	12-août-88	
L/C 4485	NE	26-sept.-97	
L/C 4486	NE	19-oct.-84	24-mars-95
4491	NC	06-mai-66	01-févr.-80
4492	NC	04-févr.-66	25-juill.-80
4497	NE	30-juill.-71	12-oct.-79
4498	NE	23-oct.-87	03-nov.-95
4504	NE	14-févr.-64	23-janv.-76
4505	NC	14-févr.-64	14-févr.-75
4506	NC	28-févr.-64	25-juin-82
4507	NC	28-févr.-64	30-janv.-76
4509	NC	05-déc.-69	21-juill.-78
4510	NC	22-mars-68	15-juill.-94
4511	NC	10-juill.-64	17-oct.-80
4512	NC	30-oct.-64	09-févr.-79
4514	NE	23-oct.-81	29-sept.-89
* 4515	NE	20-nov.-98	
4516	NE	02-nov.-62	10-déc.-76
4518	NC	18-oct.-51	26-janv.-79
4519	NC	13-oct.-51	04-févr.-83
L/C 4520	NE	02-juin-95	
4521	NE	04-juin-65	08-sept.-78
4522	NC	15-juill.-59	04-sept.-81
4523	NC	27-mars-64	13-juin-75

4524	NE	07-févr.-64	15-août-80
4529	NE	30-sept.-88	
4530	NE	11-mars-83	17-avril-92
4531	NC	24-mai-74	14-mars-97
4535	NC	12-mars-65	21-août-81
4536	NC	20-sept.-63	14-févr.-75
4538	NE	26-mars-76	
4540	NC	10-oct.-57	26-janv.-79
4541	NC	10-oct.-57	03-oct.-80
4542	NE	09-sept.-66	23-janv.-76
4543	NC	10-oct.-57	10-nov.-78
L/C 4560	NE	14-mars-86	25-déc.-92
4582	NC	14-févr.-64	10-sept.-76
4583	NC	16-janv.-61	02-juill.-82
4584	NC	02-janv.-59	14-nov.-80
4585	NC	02-janv.-59	29-août-80
4587	NE	04-sept.-87	21-août-92
4591	NC	02-janv.-59	18-août-78
4592	NE	03-juin-83	02-avril-93
4593	NC	20-janv.-60	12-juin-81
4594	NC	02-janv.-59	14-févr.-92
4595	NC	02-janv.-59	04-févr.-83
4596	NC	02-janv.-59	09-janv.-81
4597	NC	02-janv.-59	09-oct.-81
4598	NE	21-janv.-83	
4609	NE	20-sept.-63	07-janv.-77
4615	NE	22-mai-87	
4616	NE	19-avril-91	17-oct.-97
4617	NE	19-mai-89	25-avril-97
4619	NC	29-nov.-63	29-oct.-93
L/C 4622	NE	25-avril-97	
L/C 4624	NE	17-janv.-86	
L/C 4625	NE	10-janv.-86	22-avril-88
L/C 4626	NE	08-nov.-85	22-avril-88
4633	NE	24-avril-87	21-avril-95
4634	NE	14-juill.-95	
4635	NE	24-juin-83	28-nov.-97
4637	NE	14-août-87	19-mai-89
4638	NC	20-sept.-55	12-déc.-80
4639	NC	20-sept.-55	12-déc.-80
4640	NE	10-août-84	
* 4641	NE	25-déc.-98	
4642	NC	18-janv.-60	31-mars-78
4643	NE	03-mai-85	15-mai-92
4644	NC	01-déc.-67	04-sept.-92
4652	NE	31-oct.-80	
4653	NE	12-mars-76	24-mars-95
4654	NC	27-oct.-52	22-sept.-78
4658	NC	08-mai-70	15-févr.-80
4659	NC	10-oct.-57	08-sept.-78

4661	NC	20-sept.-55	23-juin-89
4663	NC	10-oct.-57	03-sept.-76
4665	NC	10-oct.-57	08-mai-81
4666	NC	10-oct.-57	20-juin-86
4667	NE	08-oct.-65	13-août-76
4668	NC	10-oct.-57	23-oct.-87
4669	NC	10-oct.-57	29-mars-85
4670	NC	10-oct.-57	29-juill.-77
4679	NE	31-déc.-76	04-juin-82
4680	NC	02-janv.-59	27-févr.-76
4682	NC	19-oct.-62	01-mai-87
L/C 4700	NE	30-déc.-94	
4701	NC	27-déc.-63	23-oct.-81
4702	NC	17-janv.-64	28-sept.-90
4703	NE	31-janv.-64	26-août-94
4705	NE	30-janv.-56	06-août-76
4712	NC	21-févr.-64	01-févr.-74
4722	NE	27-févr.-87	
4724	NE	20-mai-60	08-sept.-78
4725	NC	09-juin-53	28-août-81
4728	NE	16-juin-95	
L/C 4730	NE	07-oct.-83	17-oct.-97
L/C 4731	NE	16-déc.-94	
4732	NE	27-déc.-68	22-févr.-80
4744	NC	22-févr.-63	27-nov.-81
4745	NC	17-mai-63	09-oct.-87
4763	NC	01-févr.-63	26-juill.-85
4764	NC	01-févr.-63	09-nov.-90
4765	NC	29-nov.-63	26-avril-85
4766	NC	06-déc.-63	05-avril-96
4767	NC	06-déc.-63	06-juill.-90
4769	NE	19-sept.-75	03-mai-85
4771	NE	02-juill.-76	29-juill.-83
4773	NC	29-nov.-63	29-déc.-78
4774	NC	24-janv.-64	19-mars-82
L/C 4775	NE	09-sept.-83	02-mai-97
L/C 4776	NE	08-juill.-83	
L/C 4817	NC	11-avril-86	
4830	NC	14-févr.-86	
L/C 4831	NC	26-déc.-86	
L/C 4832	NC	02-oct.-87	
4839	NC	27-mars-92	
L/C 4841	NC	19-mai-89	
L/C 4842	NE	03-mars-89	
4843	NC	28-janv.-83	
L/C 4844	NC	01-févr.-85	25-mars-94
L/C 4845	NE	12-sept.-97	
L/C 4846	NE	15-déc.-95	
L/C 4847	NE	05-juill.-96	
4848	NC	12-juin-87	

4849	NC	30-déc.-88	
L/C 4850	NC	11-mai-90	
L/C 4851	NE	04-avril-97	
4852	NC	02-déc.-94	
L/C 4853	NC	13-oct.-89	
4854	NC	25-avril-97	
4855	NC	06-juin-97	
4865	NC	30-janv.-98	
4885	NE	12-févr.-88	
* 4886	NC	26-déc.-97	
L/C 4905	NC	22-juill.-88	24-juill.-92
L/C 4906	NC	18-mars-88	11-juin-93
4909	NC	17-juin-88	01-mars-96
4911	NE	07-mai-93	
4912	NE	04-juin-93	
L/C 4913	NC	07-août-92	
* 4920	NE	18-sept.-98	
4921	NE	06-mars-98	
L/C 4951	NC	04-janv.-91	
L/C 4952	NC	21-août-92	
4954	NE	20-juin-97	
4955	NC	15-févr.-91	
4956	NC	23-nov.-90	
4957	NC	13-juill.-90	
4980	NC	03-janv.-92	
L/C 5001	NE	04-nov.-94	
5002	NC	25-juill.-75	
5003	NE	26-sept.-69	23-juill.-76
L/C 5023	NC	20-avril-90	
L/C 5030	NC	26-oct.-90	
5031	NC	04-janv.-91	
5042	NC	24-févr.-84	
5043	NC	29-juin-84	
5044	NC	10-juin-83	
5045	NC	01-juill.-83	
5046	NC	13-janv.-84	
5047	NC	17-août-84	
5048	NC	07-août-87	
5049	NC	08-avril-88	
5051	NC	07-juin-96	
5052	NC	25-avril-97	
* 5070	NC	31-juill.-98	
5080	NC	03-oct.-97	
5133	NC	10-oct.-69	14-mai-82
5134	NC	11-août-67	16-mars-73
5135	NC	11-août-67	19-févr.-88
5138	NE	17-avril-98	
5140	NC	15-nov.-63	20-oct.-78
5143	NE	02-mai-86	
5179	NC	28-août-64	12-juin-81

5300	NC	25-nov.-66	25-nov.-77
5316	NC	24-août-61	25-janv.-80
5335	NC	15-mars-85	
5338	NC	06-juin-86	
5340	NC	19-avril-63	14-déc.-79
5348	NE	05-nov.-76	
5349	NC	05-mars-58	03-mars-78
5351	NC	24-févr.-56	25-mars-83
5352	NE	08-juill.-60	16-mai-80
5365	NC	26-sept.-69	25-août-89
5373	NC	15-févr.-85	
5374	NC	17-janv.-86	
5375	NC	28-févr.-86	
5376	NC	22-mars-85	
5390	NC	17-mai-68	04-nov.-88
5391	NC	17-mai-68	18-févr.-83
5396	NC	01-juin-60	26-sept.-75
5397	NC	04-nov.-60	18-nov.-83
5398	NE	04-sept.-81	
5399	NE	04-sept.-81	
5400	NE	19-déc.-60	23-avril-82
5403	NE	04-févr.-87	
5405	NC	26-déc.-51	25-mars-88
5406	NC	06-mars-14	15-août-80
5410	NE	25-mars-77	19-mars-93
5411	NE	04-juin-58	30-janv.-81
5412	NE	23-févr.-68	27-avril-84
5414	NE	06-août-37	10-oct.-80
5427	NC	11-juin-59	31-oct.-80
5440	NE	01-nov.-74	06-févr.-81
5449	NE	15-août-86	
5450	NE	22-mai-70	29-juill.-77
5451	NE	05-nov.-65	22-mars-85
5452	NC	16-déc.-54	05-févr.-82
5455	NE	15-févr.-61	15-déc.-78
5456	NE	26-mai-72	12-juin-81
5457	NE	08-mars-63	01-déc.-78
5458	NE	08-mars-63	10-nov.-78
5459	NC	26-janv.-53	06-févr.-81
5464	NC	16-déc.-54	07-mai-82
5467	NC	18-mars-55	29-juin-90
5468	NC	18-mars-55	04-sept.-81
5469	NC	18-mars-55	12-nov.-82
5471	NE	12-mai-67	04-déc.-81
5476	NE	03-juill.-59	15-juin-73
5510	NE	11-janv.-80	
5512	NC	18-déc.-87	
5533	NE	11-mars-77	
5620	NE	21-juin-91	
5621	NE	26-avril-91	

5622	NE	27-déc.-91	
5623	NE	08-nov.-91	
5624	NE	26-avril-91	
5625	NE	10-juill.-92	
5626	NC	08-août-86	
5628	NC	08-août-97	
5640	NC	22-avril-94	
5705	NE	13-mai-83	
5706	NE	24-juin-83	
5707	NE	28-janv.-83	
5720	NC	22-avril-94	
5800	NE	19-juill.-74	22-mars-91
5801	NE	24-mai-74	
5860	NE	30-sept.-66	14-mai-76
5861	NE	30-sept.-66	14-mai-76
6021	NE	23-mai-86	
6022	NE	23-mai-86	
6023	NE	26-févr.-88	30-juin-95
6026	NC	17-sept.-76	
6028	NC	15-janv.-71	
6030	NC	14-août-87	
6035	NC	20-nov.-87	
6036	NC	28-août-87	
6037	NC	13-nov.-87	
6038	NC	11-sept.-87	19-sept.-97
6050	NE	01-août-86	
6100	NC	15-mai-87	10-avril-92
6101	NC	10-avril-64	
6105	NE	20-janv.-89	
6106	NE	21-juin-91	
6107	NE	10-juin-83	
6108	NE	28-janv.-83	05-juin-92
6109	NE	30-mars-90	
6110	NE	24-févr.-89	15-déc.-95
6111	NE	11-mars-83	
6112	NC	06-févr.-70	25-mars-94
6201	NE	16-mars-73	22-nov.-91
6205	NC	30-juin-95	
6206	NE	02-avril-82	06-oct.-95
6207	NE	02-avril-82	21-févr.-92
6209	NC	04-sept.-70	
6211	NC	26-août-88	29-oct.-93
6212	NE	12-nov.-82	21-avril-95
6213	NE	10-août-84	28-juill.-89
6214	NC	18-mars-77	07-juill.-89
6215	NC	01-juill.-77	08-mai-92
6216	NC	02-avril-82	28-févr.-92
6217	NC	18-juin-76	12-févr.-93
6218	NE	11-mars-88	13-nov.-92
6240	NE	15-déc.-95	

6241	NE	06-août-57	28-mai-82
6242	NE	13-juin-80	01-mai-92
6243	NE	10-déc.-71	17-nov.-95
6247	NE	19-févr.-93	
6248	NC	04-mai-34	06-nov.-95
6249	NE	29-mars-85	
6251	NE	18-juill.-86	05-avril-96
6258	NC	30-déc.-88	
6259	NC	23-févr.-90	
6260	NC	06-janv.-89	
6263	NC	14-avril-89	
6264	NC	14-avril-89	
6267	NC	09-juill.-65	28-août-81
6268	NE	15-juin-62	
6269	NE	04-nov.-60	11-mars-77
6270	NE	09-nov.-73	
6271	NE	07-sept.-73	
6272	NE	14-sept.-73	
6273	NE	28-sept.-73	
6274	NE	07-sept.-73	
6281	NE	29-janv.-82	25-mars-88
6285	NC	03-juin-88	
6286	NC	25-nov.-88	
6287	NC	11-juin-82	
6301	NE	03-mai-96	
6302	NE	20-avril-73	
6310	NE	04-mai-73	17-févr.-78
6311	NC	17-août-62	
6321	NC	15-mai-57	
6322	NC	15-mai-57	
6341	NE	14-janv.-91	
6354	NC	09-nov.-50	
6355	NE	09-févr.-72	
6356	NC	30-oct.-49	
6357	NC	28-févr.-50	13-avril-73
6358	NE	18-mai-49	28-janv.-72
6359	NE	24-mai-68	
6360	NC	17-avril-48	
6368	NC	16-juin-58	06-août-76
6369	NE	24-mai-85	
6370	NE	03-août-90	
6371	NE	01-mars-74	
6390	NE	08-févr.-80	
6408	NE	13-févr.-87	
6409	NE	02-avril-93	
6410	NE	17-avril-98	
6411	NE	17-avril-98	
6412	NE	18-avril-97	
6413	NE	17-févr.-89	
6414	NE	13-févr.-87	

6415	NE	18-avril-97	
6416	NE	31-mai-91	
6417	NE	18-avril-97	
6418	NE	01-avril-88	
6419	NE	05-avril-96	
6420	NE	18-avril-97	
6421	NE	17-avril-98	
6422	NE	17-avril-98	
6423	NE	17-avril-98	
6424	NE	17-avril-98	
6425	NE	17-avril-98	
6426	NE	17-avril-98	
6427	NE	17-avril-98	
6428	NE	17-avril-98	
6429	NE	17-juin-94	
6430	NE	01-avril-88	
6431	NE	01-avril-88	
6432	NE	02-juin-95	
6433	NE	02-mars-84	
6434	NE	20-févr.-87	
6435	NE	20-févr.-87	
6436	NE	31-mai-91	
6437	NE	02-mars-84	
6438	NE	02-avril-93	
6439	NE	02-mars-84	
6440	NE	02-mars-84	
6441	NE	20-févr.-87	
6451	NE	17-juin-94	
6452	NC	29-mai-87	
6453	NC	29-mai-87	
6454	NC	15-mai-87	
6455	NC	15-mai-87	
6455 SUPP	NE	01-janv.-89	
6505	NC	05-avril-85	28-févr.-86
6506	NC	12-avril-85	21-févr.-86
6730	NC	26-déc.-69	16-mars-79
7000	NC	05-mars-82	
7010	NE	12-janv.-79	04-mars-88
L/C 7011	NE	02-sept.-83	
7050	NE	03-févr.-89	
7051	NE	14-déc.-73	08-août-86
7052	NE	10-juin-66	19-juill.-85
7053	NE	10-avril-70	08-avril-94
7065	NE	31-mai-63	30-déc.-83
7066	NE	21-juin-63	30-août-85
7067	NE	30-avril-71	18-mai-90
7071	NE	31-juill.-64	08-sept.-78
7072	NE	30-avril-71	25-juill.-97
7082	NE	20-mai-66	27-avril-84
7083	NE	15-juin-84	

7103	NE	05-août-77	
7121	NE	17-nov.-72	06-oct.-89
7122	NE	19-oct.-62	06-sept.-85
7125	NE	20-avril-60	26-sept.-80
7126	NE	08-mars-54	13-août-93
7127	NE	27-mai-83	14-déc.-84
7134	NC	23-juill.-93	
7135	NE	07-mars-58	14-déc.-79
7136	NC	23-juill.-93	
7150	NE	09-juill.-65	01-oct.-82
7170	NE	18-avril-75	23-déc.-83
7171	NE	15-avril-60	08-sept.-78
7180	NE	11-août-78	
7181	NC	22-févr.-63	04-mai-84
7184	NC	10-juill.-64	16-déc.-77
7185	NE	08-avril-60	27-avril-84
7193	NC	10-mai-63	10-mars-78
7194	NE	20-mars-81	
7195	NC	23-juill.-93	
7212	NE	11-janv.-85	
7220	NE	02-nov.-79	16-mars-84
7292	NC	30-janv.-62	27-sept.-85
7302	NE	18-août-78	09-nov.-90
7304	NC	17-févr.-78	06-sept.-85
7310	NC	11-juill.-86	
7371	NE	14-déc.-73	27-mars-81
7404	NE	17-mai-63	02-sept.-83
7405	NE	01-oct.-82	
7411	NE	13-avril-73	29-sept.-89
7430	NE	21-mai-76	07-oct.-83
7465	NE	28-févr.-57	02-août-91
7481	NC	21-août-92	
7482	NC	21-août-92	
7485	NC	17-mars-89	
7486	NC	10-févr.-89	
7487	NC	10-juill.-87	
7488	NC	08-mars-91	
7489	NC	28-août-92	
* 7502	NE	31-juill.-98	
7511	NE	29-déc.-89	
7512	NC	05-juill.-85	
7520	NC	01-juin-84	
7521	NC	01-juin-84	
7527	NE	12-avril-74	27-sept.-85
7540	NC	07-janv.-83	
7552	NE	27-mars-98	
7565	NC	04-oct.-96	
7566	NC	22-juin-90	
7568	NC	05-juill.-85	
7569	NC	05-juill.-85	

7570	NC	02-mai-86	
7571	NC	11-avril-86	
7572	NC	02-mai-86	
7575	NC	06-mars-92	
7578	NC	27-janv.-95	
7600	NC	26-juill.-85	
7608	NE	04-juin-76	04-mars-83
7620	NC	02-mai-97	
7621	NC	02-mai-97	
7646	NE	02-févr.-73	28-nov.-80
7661	NC	14-mars-86	
7662	NE	19-juill.-91	
7663	NE	25-avril-97	
7664	NC	28-févr.-86	
7665	NC	13-juin-86	
7666	NC	28-févr.-86	
7667	NC	14-mars-86	
7668	NC	18-mai-90	
7669	NC	18-mai-90	
7685	NC	28-févr.-86	
7686	NC	27-mars-81	19-janv.-90
7687	NC	05-août-83	
7710	NE	13-juin-97	
7725	NE	22-juin-84	
7731	NE	25-mai-84	
7733	NE	19-mars-71	08-févr.-80
7735	NE	14-août-70	18-nov.-83
7740	NE	30-mai-97	
7750	NE	13-juin-97	
7760	NC	03-mai-68	19-août-83
7770	NE	27-août-71	04-juill.-80
7776	NE	30-mai-97	
7777	NE	30-mai-97	
7778	NE	13-juin-97	
7779	NE	13-juin-97	
7780	NC	06-juill.-90	
7781	NC	06-juill.-90	
7782	NE	13-juin-97	
7783	NE	13-juin-97	
* 7784	NC	03-juill.-98	
7830	NE	02-mars-84	
7832	NE	19-févr.-71	06-mars-81
7920	NE	27-avril-84	23-mai-86
7930	NE	18-mai-84	
793 5	NE	21-juin-85	
7940	NE	27-avril-79	20-sept.-85
7941	NC	05-janv.-73	14-mars-86
7950	NE	03-mai-85	
7951	NE	24-févr.-84	
7952	NE	17-mars-72	27-juill.-84

7953	NE	05-avril-96	
7954	NC	17-mai-74	17-juin-83
7980	NC	16-janv.-87	
L/C 8005	NE	07-déc.-84	02-mai-97
L/C 8006	NE	05-août-88	
L/C 8007	NE	19-août-88	
L/C 8010	NE	01-août-86	26-mai-89
L/C 8011	NE	30-déc.-94	
L/C 8012	NE	04-nov.-94	
L/C 8013	NE	04-nov.-94	
L/C 8014	NE	18-nov.-94	
L/C 8015	NE	16-déc.-94	
L/C 8046	NE	07-oct.-83	
L/C 8047	NE	07-oct.-83	06-déc.-85
L/C 8048	NE	30-déc.-94	
L/C 8049	NE	30-déc.-94	
C-4	NC	25-juill.-86	

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-042)

***338 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste cumulative de corrections aux cartes.**

La liste de corrections ci-incluse a trait aux cartes qui ont fait l'objet des éditions des Avis aux navigateurs du 06-novembre-98 à 29-janvier-99

Numéro Numéros de l'édition et de l'Avis aux navigateurs
de la Carte

1202	52(2339/98)
1220	5(149/99)
1230	5(150/99), 3(122/99)
L/C 1235	52(2340/98)
L/C 1236	52(2355/98 NOUVELLE ÉDITION, 2347/98), 51(2333/98)
1310	52(2342/98), 47(2151/98)
1312	52(2345/98)
1314	49(2307/98), 48(2168/98 NOUVELLE ÉDITION), 46(2132/98)
1315	52(2352/98), 51(2336/98), 48(2168/98 NOUVELLE ÉDITION)
1317	51(2337/98)
1409	4(135/99)
1411	1(108/99)
1413	5(163/99)
1414	5(167/99)
1434	5(165/99)
1435	1(105/99)
2018	5(160/99)
2050	45(2121/98)
2054	47(2150/98)
L/C 2058	47(2150/98)
L/C 2060	47(2150/98)
L/C 2064	5(160/99)
2067	5(161/99)
2069	47(2150/98)
L/C 2100	45(2102/98)
L/C 2120	45(2102/98)
L/C 2121	45(2102/98)
L/C 2122	45(2102/98)
L/C 2201	52(2355/98 NOUVELLE ÉDITION), 45(2101/98)
2225	45(2101/98)
2226	45(2104/98)
L/C 2243	45(2101/98)
2251	1(107/99)
L/C 2282	45(2110/98)
L/C 2284	45(2101/98)
2297	1(103/99)
2298	1(103/99)
2303	45(2107/98)
2312	45(2108/98, 2107/98)
3415	48(2161/98)
3419	48(2161/98)
3441	48(2160/98)
3442	52(2351/98), 48(2160/98)
3457	45(2115/98)
3458	45(2118/98, 2115/98)
L/C 3461	48(2162/98, 2161/98)
L/C 3462	52(2355/98 NOUVELLE ÉDITION)
L/C 3463	48(2160/98)
3475	45(2118/98)

3490	49(2306/98), 45(2114/98)
3492	5(174/99 RÉIMPRESSION), 48(2160/98)
L/C 3512	45(2119/98)
3539	46(2124/98)
3543	46(2124/98)
L/C 3606	48(2161/98)
3646	45(2120/98)
3807	45(2117/98)
L/C 3853	45(2117/98)
3859	52(2355/98 NOUVELLE ÉDITION)
3894	45(2117/98)
L/C 3902	45(2117/98)
L/C 4011	1(112/99)
L/C 4013	5(168/99)
L/C 4017	50(2332/98)
L/C 4021	1(110/99)
L/C 4022	52(2343/98)
L/C 4025	4(136/99)
L/C 4026	50(2311/98)
L/C 4045	5(168/99)
L/C 4047	48(2168/98 NOUVELLE ÉDITION)
L/C 4099	47(2153/98)
4117	49(2310/98)
4124	1(112/99)
4331	1(112/99)
4377	52(2355/98 NOUVELLE ÉDITION)
4379	4(139/99)
4402	5(174/99 NOUVELLE ÉDITION)
4429	50(2327/98)
L/C 4451	3(123/99)
L/C 4486	51(2335/98)
4515	5(174/99 NOUVELLE ÉDITION)
L/C 4520	48(2164/98)
4591	5(171/99)
4593	5(171/99)
4595	48(2164/98)
4615	51(2334/98)
L/C 4622	5(170/99)
L/C 4624	1(111/99)
4634	2(115/99), 45(2106/98)
4637	2(115/99)
4638	45(2106/98)
4640	3(120/99)
4641	5(174/99 NOUVELLE ÉDITION)
4644	3(131/99)
4667	5(142/99)
4668	47(2147/98)
4669	1(109/99)
4702	5(169/99)
4703	5(159/99)
L/C 4730	50(2331/98)
4744	5(159/99)
4745	5(159/99)
4771	52(2341/98)
4839	48(2158/98)
L/C 4842	5(170/99)
L/C 4844	46(2122/98)
L/C 4846	47(2152/98)
L/C 4847	47(2149/98)

Section I

ÉD.# 02/99

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-043)

***307 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - AQUAFORTE HARBOUR - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - LC 4845(Cartouche, Aquaforte Harbour)(NAD 83)(1)(1541/98)

1. Porter une bouée à espar lumineuse rouge 47°00'21".8 N 52°57'22".8 W
FI R, marquée MA2

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4845R/M et 76074(4845). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-296,360, MPO-H99-022)

***310 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - DILDO HEAD - Feu.**

Carte (Dernière correction) - LC 4851(NAD 83)(1)(1909/98)

1. Porter un feu FI G 47°34'06" N 53°34'24" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4851R/M et 76153(4851). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-382, MPO-H99-025)

***309 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - ST. BRIDE'S - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4841(NAD 83)(1)(587/97) - LC 4841(Cartouche, St. Bride's)(NAD 83)(2)(587/97) - LC 4842(NAD 83)(1)(170/99) - LC 4622(NAD 27)(3)(170/99)

1. Déplacer la bouée à espar lumineuse rouge de 46°54'52" N 54°10'58" W
PSB2 à 46 54 52 N 54 11 04 W

2. Déplacer la bouée à espar lumineuse verte de 46 55 06 N 54 10 43.8 W
PSB3 à 46 55 07 N 54 10 41 W

3. Déplacer la bouée à espar lumineuse rouge de 46 54 54 N 54 11 01 W
PSB2 à 46 54 52.2 N 54 11 07.2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4622R/M, 4841R/M, 4842R/M, 76135(4842), 76173(4622), 76296(4841) et 76297(4841). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-361,362, MPO-H99-023)

***315 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - BAR HAVEN - Feu.**

Carte (Dernière correction) - 4839(NAD 83)(1)(2158/98)

1. Porter un feu FI 7m 47°42'48" N 54°12'23" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4839R/M, 76079(4839), 76080(4839) et 76081(4839). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-286, MPO-H99-027)

***305 TERRE-NEUVE, CÔTE NORD-EST - TWILLINGATE HARBOUR - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 4886(NAD 83)(1,2)(Nouvelle carte déc. /97)

- | | | | |
|-------------|---------------------------|----|---------------------------|
| 1. Déplacer | la bouée à espar verte D9 | de | 49°40'32" N 54°46'05" W |
| | | à | 49 40 28.8 N 54 45 59.4 W |
| 2. Déplacer | la bouée à espar verte D3 | de | 49 40 52 N 54 44 41 W |
| | | à | 49 40 49.2 N 54 44 40.2 W |

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-307,308, MPO-H99-020)

***302 TERRE-NEUVE - QUIRPON HARBOUR - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 4512(1)(389/94)

- | | | |
|-----------|---|---------------------------|
| 1. Porter | une bouée lumineuse de danger isolée BRB FI(2) 10s, marquée KQB | 51°34'52".8 N 55°26'33" W |
|-----------|---|---------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4512R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-299, MPO-H99-019)

***312 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - FORTUNE BAY - Feux et bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 4830(1,2)(1912/98) - LC 4832(NAD 83)(3-5)(1912/98)

- | | | |
|-------------|--|---------------------------|
| 1. Porter | un feu FI R | 47°29'51".5 N 55°36'31" W |
| 2. Modifier | FI pour lire FI G | 47 27 22.6 N 55 37 55.4 W |
| 3. Porter | un feu FI R | 47 29 51.4 N 55 36 28 W |
| 4. Modifier | FI pour lire FI G | 47 27 22.5 N 55 37 52.4 W |
| 5. Porter | une bouée lumineuse cardinale Nord BY Q, marquée VFC | 47 14 58.2 N 55 24 01.8 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4830R/M, 4832R/M et 76233(4832). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-124,147,157, MPO-H99-026)

***306 TERRE-NEUVE, CÔTE EST - RAFT TICKLE - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 4591(Plan, Pilley's Island Harbour)(1,2)(171/99) - 4593(1,2)(171/99)

- | | | |
|--------------|--|---------------------------|
| 1. Remplacer | la bouée plate noire DP3 par une bouée à espar lumineuse verte FI G, marquée DP3 | 49°28'41" N 55°43'08".5 W |
| 2. Remplacer | la bouée conique rouge DP2 par une bouée à espar lumineuse rouge FI R, marquée DP2 | 49 28 41 N 55 43 01.5 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4591R/M et 4593R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-302,303, MPO-H99-021)

***300 TERRE-NEUVE, CÔTE NORD-EST - NOTRE DAME BAY - Feu et épave.**

Carte (Dernière correction) - LC 4520(1,2)(2164/98)

- | | | |
|-----------|--------------------------|-------------------------|
| 1. Porter | une épave non dangereuse | 49°59'12" N 55°45'18" W |
| 2. Porter | un feu FI 3s 80ft 5M | 49 46 34 N 54 16 42 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4520R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-376,141, MPO-H99-018)

***328 GOLFE DU SAINT-LAURENT - STRAIT DE CABOT - ASPY BAY À LARKIN POINT - Câble sous-marin.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4015(NAD 27)(1)(1904/98) - LC 4022(NAD 27)(1)(2343/98)

- | | | | |
|-----------|---------------------|----------|---|
| 1. Porter | un câble sous-marin | joignant | 47°49'37" N 59°19'48".8 W
47 48 34.4 N 59 20 47.5 W
47 48 15.1 N 59 20 39.5 W
47 46 50.1 N 59 22 11.8 W
47 45 41.2 N 59 23 44.3 W
47 41 36.1 N 59 27 21.1 W
47 36 41.9 N 59 33 36.1 W
47 33 16.6 N 59 37 07 W
47 29 54.8 N 59 41 02.3 W
47 23 53.8 N 59 46 19.3 W
47 18 52.1 N 59 52 14.1 W
47 15 53.2 N 59 55 28.6 W
47 10 09.2 N 60 01 46.2 W
47 05 38.5 N 60 08 54.6 W
47 01 27.5 N 60 14 35.8 W
46 56 52.7 N 60 22 56 W
et
46 56 32.6 N 60 27 47.9 W |
|-----------|---------------------|----------|---|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4015R/M, 4022R/M, 76271(4022) et 76284(4015). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-136)

***335 GOLFE DU SAINT-LAURENT - CABOT STRAIT - Câble sous-marin.**

Carte (Dernière correction) - LC 4001(Int. 404)(NAD 83)(1)(1737/98)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	47°49'37" N 59°19'48".8 W
			47 10 09.2 N 60 01 46.2 W
			46 56 52.7 N 60 22 56 W
		et	46 56 32.6 N 60 27 47.9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 76030(4001). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-133)

***334 GOLFE DU SAINT-LAURENT - CABOT STRAIT - ASPY BAY À LARKIN POINT - Câble sous-marin.**

Carte (Dernière correction) - LC 4002(NAD 27)(1)(1339/98)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	47°49'37" N 59°19'48".8 W
			47 41 36.1 N 59 27 21.1 W
			47 33 16.6 N 59 37 07 W
			47 29 54.8 N 59 41 02.3 W
			47 23 53.8 N 59 46 19.3 W
			47 18 52.1 N 59 52 14.1 W
			47 10 09.2 N 60 01 46.2 W
			47 01 27.5 N 60 14 35.8 W
			46 56 52.7 N 60 22 56 W
		et	46 56 32.6 N 60 27 47.9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4002R/M et 79076(4002). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-134)

***332 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-OUEST - LARKIN POINT - Câble sous-marin.**

Carte (Dernière correction) - 4682(1)(1903/98)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	47°49'37".8 N 59°19'50" W
			47 49 37 N 59 19 57.4 W
			47 48 34.4 N 59 20 50.1 W
			47 48 15 N 59 20 42 W
			47 47 41.3 N 59 21 12.9 W

	47 46 50.1	N	59 22 14.3	W
	47 46 17.7	N	59 22 49.1	W
	47 45 41.2	N	59 23 47	W
et	47 44 50	N	59 24 30	W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4682R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-140)

***327 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - AU LARGE DE LARKING POINT - Câble sous-marin.**

Carte (Dernière correction) - 4635(NAD 27)(1)(465/96)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	47°48'00" N	59°20'52".8	W
			47 47 46.6	N	59 21 05.1
			47 46 55.4	N	59 22 06.5
			47 46 23.1	N	59 22 41.3
			47 45 46.5	N	59 23 39
			47 41 59.9	N	59 26 54.9
			47 41 41.4	N	59 27 15.8
			47 41 27.5	N	59 27 43.7
		et	47 39 36.9	N	59 30 00

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-135)

***333 ÎLE DU CAP-BRETON - ASPY BAY - Câble sous-marin.**

Carte (Dernière correction) - LC 4363(NAD 27)(1)(325/99)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	47°11'39" N	60°00'00" W
			47 10 09.1	N
			60 01 48.7	W
			47 05 38.4	N
			60 08 57.1	W
			47 01 27.4	N
			60 14 38.2	W
			47 00 27	N
			60 16 19.9	W
			46 58 32.5	N
			60 19 58.6	W
			46 57 40.2	N
			60 21 28.5	W
			46 57 41.9	N
			60 21 37.3	W
			46 57 35.5	N
			60 21 36.9	W
			46 56 57.5	N
			60 22 41.8	W
			46 56 52.6	N
			60 22 58.5	W
			46 56 30.5	N
			60 27 16.9	W
		et	46 56 33	N
			60 27 43	W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4363R/M et 76167(4363). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-139)

***322 TERRE-NEUVE - LABRADOR - ANNALTALIK ISLAND ET HOPEDALE - Feux.**

Cartes (Dernière correction) - 5047(1-4)(2331/98) - 5046(4)(681/94)

1. Porter	un feu LFI 10 s	55°26'09" N 60°11'24" W
2. Porter	un feu Q R	55 28 48 N 60 12 39 W
3. Porter	un feu FI R	55 29 34.2 N 60 13 42 W
4. Porter	un feu FI 6s 34m	55°27'10".8 N 59°46'06" W

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-025,027,030,283, MPO-H99-032)

***325 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE NORD - ST. LAWRENCE BAY - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - LC 4363(NAD 27)(1)(76/97)

1. Rayer	la bouée lumineuse verte VV1	47°00'36" N 60°28'15" W
----------	------------------------------	-------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4363R/M et 76167(4363). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-6)

(GCC-G98-055, MPO-H99-034)

***324 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - ANDREW ISLAND - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 4281(NAD 27)(1,2)(662/96) - LC 4233(NAD 83)(3-5)(121/98) - LC 4234(NAD 83)(10)(330/98) - LC 4234(Cartouche, Port Bickerton)(NAD 83)(10)(330/98) - LC 4321(NAD 27) (6-9)(121/98) - LC 4227(NAD 83)(10)(121/98)

1. Rayer	la bouée lumineuse verte PK1	45°18'07".6 N 60°54'11".5 W
2. Porter	une bouée charpente lumineuse cardinale Est BYB Q(3)10s, marquée PK	45 17 17.7 N 60 53 08.3 W
3. Rayer	la bouée lumineuse verte PK1	45 18 07.9 N 60 54 09.2 W
4. Rayer	la bouée lumineuse rouge P18	45 16 37.3 N 60 53 46.7 W
5. Porter	une bouée charpente lumineuse cardinal Est BYB Q(3)10s, marquée PK	45 17 18 N 60 53 06 W
6. Rayer	la bouée à cloche lumineuse de michenal VCA	45 04 49.2 N 61 41 40.9 W
7. Rayer	la bouée lumineuse verte PK1	45 18 09.1 N 60 54 13.1 W
8. Rayer	la bouée lumineuse rouge P18	45 16 38.5 N 60 53 50.6 W
9. Porter	une bouée charpente lumineuse cardinale Est BYB Q(3)10s, marquée PK	45 17 19.2 N 60 53 09.9 W

10. Rayer la bouée à cloche lumineuse 45 04 48 N 61 41 37 W
de mi-chenal VCA

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4227R/M, 4233R/M, 4234R/M, 4281R/M, 4321R/M, 76061(4227), 76067(4233), 76109(4234) et 76110(4234). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-6)

(GCC-G98-059,060,067,088, MPO-H99-033)

***321 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, CÔTE EST - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - 4419(NAD 27)(1)(878/93) - 4420(2,3)(701/96) - LC 4403(NAD 27) (1-4) (625/96) - LC 4404(NAD 27)(2,3)(553/97) - LC 4023(NAD 27)(1,3)(954/98) - LC 4013(NAD 27) (1)(168/99)

1. Modifier FI(3) 5s 86ft 18M pour lire 46°20'45" N 62°14'53".2 W
Iso 4s 89ft 15M

2. Rayer Fog Sig 30s 46 01 17.2 N 62 28 44 W

3. Rayer la bouée à sifflet lumineuse rouge N4 46 00 37 N 62 24 16 W

4. Rayer Fog Sig 60s 46 05 47.6 N 62 27 12.9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4013R/M, 4023R/M 4403R/M, 4404R/M, 4419R/M, 4420R/M, 76155(4404), 76204(4013), 76248(4403) et 76286(4023). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-6)

(GCC-G98-033,056,101,102, MPO-H99-031)

***301(T) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - ST. MARGARETS BAY - Bouées mouillées temporairement.**

Cartes (Touchées temporairement) - 4386(NAD 27)(1) - LC 4320(NAD 83)(2,3) - LC 4012(NAD 27)(1,2)

1. Bouée lumineuse jaune FI Y 44°21'51".6 N 63°53'16".7 W

2. Bouée lumineuse jaune FI Y 44 21 22.6 N 64 02 12.3 W

3. Bouée lumineuse jaune FI Y 44 21 51.9 N 65 53 14.5 W

NOTA: (1) Des bouées lumineuses ont été mouillées temporairement afin de délimiter les extrémités Sud-Est et Sud-Ouest de la zone d'exclusion de l'appareil Swissair 111.
(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4012R/M, 4320R/M, 4386R/M, 76055(4320), 76195(4386) et 76198(4012). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F98-207,208, MPO-A98-131)

***326 GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - Ferme marine.**

Cartes (Qui étaient touchées temporairement) - LC 4485(NAD 83) - LC 4486(NAD 27)

Référence: Avis 690(T)/96 annulé.

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4485R/M, 4486R/M, 76187(4486) et 79086(4485). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.
(AMA8035-10-1) (GCC-L98-107, MPO-Q99-011)

***308 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - Zones de pratique de tir et d'exercices.**

Carte (Dernière correction) - LC 4230(NAD 83)(1,2)(1715/98)

Référence: Avis 1153/98.

1. Rayer	la limite de zone d'exercices	joignant et	44°00'00" N 64°49'36" W 44 00 00 N 66 09 00 W
2. Porter	une limite de zone d'exercices	Joignant et	44 00 00 N 66 49 36 W 44 00 00 N 66 09 00 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4230R/M et 76044(4230). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.
(AMA8035-10-35) (MPO-H99-023)

***314 FLEUVE SAINT-LAURENT - MATANE - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - LC 1236(NAD 83)(2)(2347/98) - LC 1236(Cartouche, Matane)(NAD 83)(1,2)(2347/98)

1. Déplacer	la bouée lumineuse de mi-chenal Matane	de à	48°51'56".9 N 67°32'42".5 W 48 51 56.9 N 67 32 40.5 W
2. Porter	la légende BELL		48 51 56.9 N 67 32 40.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1236R/M, 79037(1236) et 79040(1236). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9)

(GCC-L98-122, MPO-Q99-002)

***317 FLEUVE SAINT-LAURENT - POINTE AUX CENELLES - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - LC 1236(NAD 83)(1)(314/99)

1. Porter	une bouée SADO lumineuse jaune, Fl(5) Y SADO/ODAS, marquée	48°39'36" N 68°09'23".5 W
-----------	---	---------------------------

IML-A

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1236R/M et 79037(1236). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9)

(GCC-L98-149, MPO-Q99-003)

***320(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE AUX COUDRES - SAINT-BERNARD-DE-L'ÎLE-AUX-COUDRES - Profondeurs moindres.**

Carte (Qui sera touchée) - 1233(Cartouche, Îles aux Coudres)(NAD 27)(1-20)

1. Porter	9 mètres 5 décimètres	001°30' 418m (1371 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
2. Porter	8 mètres 9 décimètres	007°30' 457m (1499 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
3. Porter	9 mètres 4 décimètres	014°30' 504m (1654 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
4. Remplacer	8 mètres 3 décimètres par 7 mètres 2 décimètres	022° 506m (1660 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
5. Remplacer	6 mètres 8 décimètres par 4 mètres 5 décimètres	001°30' 289m (948 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
6. Porter	4 mètres 6 décimètres	012° 337m (1106 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
7. Porter	4 mètres 8 décimètres	018°30' 366m (1201 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
8. Modifier	5,5m (1997) pour lire 5,5m (1998)	037° 547m (1795 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
9. Remplacer	3 mètres 2 décimètres par 1 metre 9 décimètres	006°30' 221m (725 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
10. Porter	2 mètres	010°30' 256m (840 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
11. Remplacer	2 mètres 8 décimètres par 1 mètre 2 décimètres	019° 256m (840 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
12. Porter	2 mètres	018° 274m (899 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
13. Porter	une sonde découvrente de 0 metre 4 décimètres	032° 371m (1217 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche

14. Porter	4 mètres 4 décimètres	036° 450m (1476 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
15. Porter	4 mètres	041°30' 448m (1470 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
16. Modifier	5,0m (1997) pour lire 5,0m (1998)	038° 456m (1496 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
17. Remplacer	0 mètre 3 décimètres par une sonde découvriante de 0 mètre 4 décimètres	050° 313m (1027 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
18. Remplacer	0 mètre 1 décimètre par une sonde découvriante de 0 mètre 6 décimètres	049° 336m (1102 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
19. Remplacer	3 mètres 3 décimètres par une sonde découvriante de 0 mètre 5 décimètres	049°30' 364m (1194 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche
20. Porter	6 mètres 6 decimètres	033°30' 611m (2005 pieds) (env.) à partir du coin inférieur gauche du cartouche

- NOTA: (1) Une nouvelle édition incorporant les renseignements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
- (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1233R/M et 79023(1233). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-169)

***318 QUÉBEC - LAC-SAINT-JEAN - PARC DE LA POINTE TAILLON - Feu.**

Carte - 6100(Feuille 1)(Lac Saint-Jean)(NAD 27)(1)

1. Rayer le feu 48°41'13".8 N 72°00'15".2 W

- NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 6100R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9)

(GCC-L98-145, MPO-Q99-004)

***311 FLEUVE SAINT-LAURENT - CHAMPLAIN - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 1313(NAD 83)(1-4)(1521/98) - 1313(Cartouche, Port de Trois-Rivières) (NAD 83)(1521/98)

1. Porter	une bouée charpente lumineuse rouge FI R, marquée C14	46°26'16".3 N 72°20'01".9 W
2. Rayer	la bouée lumineuse rouge Q R, marquée C16	46°26'13".7 N 72°20'37".3 W
3. Rayer	la bouée lumineuse verte FI G, marquée C57	46 20 07.4 N 72 31 40.9 W
4. Remplacer	la bouée à espar verte, C49 par une bouée charpente lumineuse verte FI G, marquée C49	46 21 06.5 N 72 30 23.3 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1313R/M, 79014(1313) et 79015(1313). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9)

(GCC-L98-139-142, MPO-Q98-166)

***313 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE SOREL - Profondeurs moindres.**

Carte - 1350(Feuille 1) (Partie A)(Cartouche, Sorel)(NAD 27)(1-9)

1. Rayer	6 mètres 4 décimètres	46°02'50".4 N 73°06'59" W
2. Porter	5 mètres 6 décimètres	46 02 49.8 N 73 06 58.3 W
3. Modifier	3.4m (1982) to read 3.1m (1998)	46 02 49 N 73 07 04 W (env.)
4. Porter	6 mètres 4 décimètres	46 02 52.2 N 73 07 02.3 W
5. Rayer	7 mètres 9 décimètres	46 02 52.6 N 73 07 01.6 W
6. Porter	6 mètres 2 décimètres	46 02 53.9 N 73 06 59.1 W
7. Rayer	7 mètres 3 décimètres	46 02 53.5 N 73 06 58.1 W
8. Porter	4 mètres 2 décimètres	46 02 55.6 N 73 06 56.9 W
9. Rayer	5 mètres 8 décimètres	46 02 55.9 N 73 06 56.3 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1350R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-001)

***303 FLEUVE SAINT-LAURENT - COLLINS BAY - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 2017(NAD 83)(1-6)(1320/98) - 2018(NAD 83)(7)(160/99)

1. Porter	une bouée à espar verte, marquée	44°14'15.4 N 76°36'52".7 W
-----------	----------------------------------	----------------------------

	Priv	
2. Porter	une bouée à espar rouge, marquée Priv	44 14 14.3 N 76 36 51.7 W
3. Porter	une bouée à espar rouge, marquée Priv	44°14'22".6 N 76°36'30".5 W
4. Porter	une bouée à espar verte, marquée Priv	44 14 23.4 N 76 36 31 W
5. Porter	une bouée à espar rouge, marquée Priv	44 14 22.1 N 76 36 23.2 W
6. Porter	une bouée à espar verte, marquée Priv	44 14 23 N 76 36 22.7 W
7. Porter	la légende Channel Buoyed/ Chenal balisé	44 14 16 N 76 36 45 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2017R/M, 2018R/M, 73037(2018), 73038(2018) et 73118(2017). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14)

(GCC-B98-077-082, MPO-C98-189)

*304 BAIE D'HUDSON - POSTE-DE-LA-BALEINE – Résultats d'un levé.

Cartes (Dernière correction) - 5476(Cartouche, Great Whale River)(1-3)(739/96) - 5707(NAD 27)
(3-6)(545/94) - 5707(Cartouche, Narrow Passage)(NAD 27)(7)(545/94)

1. Porter	un radiophare	55°17'06" N 77°45'36" W
2. Porter	une tour Trs	55 16 59 N 77 45 31 W
3. Remplacer	WT par Trs	55 16 50.9 N 77 45 10.3 W (env.)
4. Modifier	Bn R pour lire Bn Or	54 44 54 N 79 46 54 W
5. Modifier	Dm pour lire Dm (115)	54 38 24 N 79 44 30 W
6. Modifier	FI R 6s 127ft pour lire FI R 6s 144ft	55 40 24 N 79 14 18 W
7. Modifier	FI R 6s 127ft pour lire FI R 6s 144ft	020° 860m du signe conventionnel d'une roche au-dessous de Sainsbury Pt. (env.)

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-120)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Labrador et baie d'Hudson, sixième édition, 1988 —

Page 209 — Paragraphe 25, dernière ligne

Ajouter: Un haut-fond, couvert de 4 pieds (1,2 m) d'eau, gît à quelque 0,6 mille au NE de l'île SE, la plus grande, du groupe South Duck.

(N06/99)

Page 254 — Paragraphe 219, dernière ligne

Ajouter: Un **feu** (321.7), altitude 34,1 m (112 pi), reposant sur une tour en treillis portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité Sud de Annatalik Island. Le chenal qui sépare Annatalik Islandet l'îlot de 3 m (10 pi) de haut gisant à 0,4 mille au SSW est utilisé par le trafic local. Cette route secondaire relie Hopedale Run et la «Route normalement naviguée» à faible distance à l'Ouest de Stump Island, en passant à faible distance à l'Ouest de Mussel Islands.

(N06/99)

Page 255 — Paragraphe 246, ligne 3 – après «Ellen.»

Insérer: Un **feu** (321.75), altitude 8,5 m (28 pi), reposant sur une tourelle en treillis portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité SE de Satoarsook Island.

(N06/99)

Page 258 — Après le paragraphe 265

Insérer: 265.1 Un **feu** (321.8), altitude 14,8 m (48 pi), reposant sur une tour en treillis portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur un îlot gisant à faible distance à l'Ouest de Umiaginak Island. Un **feu** (321.9), altitude 48,6 m (159 pi), reposant sur une tour en treillis portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur Middle Black Head à l'extrémité NW de Achvitaaksoak Island.

(N06/99)

Page 259 — Après le paragraphe 275

Insérer: 275.1 Un **feu** (322.1), altitude 7,1 m (23 pi), reposant sur une tourelle en treillis portant une marque de jour rouge et blanche, est placé à l'extrémité NW de Windy Tickle, à quelque 1,1 mille au SSE de Lants Ground.

(N06/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 259 — Paragraphe 284, ligne 6 – après «Harrigan.»

Insérer: Un **feu** (322.2), altitude 53,9 m (177 pi), reposant sur une tour en treillis portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité NE de l'île SE, la plus grande, du groupe Nanuktok (Farmyard Islands).

(N06/99)

Page 262 — Paragraphe 310, dernière ligne

Ajouter: Un **feu** (322.3), altitude 21,7 m (71 pi), reposant sur une tour en treillis portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur Ukasiksalik Island à quelque 1,7mille au Sud de l'extrémité Est de Siroalik Island.

(N06/99)

Nouvelle-Écosse (côte de l'Atlantique) et baie de Fundy, première édition, 1990 —

Page 76 — Après le paragraphe 20

Insérer: 20.1 **Avertissement.** — Un câble de communication s'allonge en direction ENE, depuis la rive à 5,9 milles au SW de Money Point, jusqu'à Searston Bay (Terre-Neuve).

(A03/99)

Page 289 — Paragraphe 63, dernière ligne

Ajouter: Le quai du traversier, d'une longueur de 107 m (350 pi), est situé à 0,1 mille au Nord du quai public; la rampe se trouve du côté Nord du quai.

(A08/99)

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 51 — Paragraphe 128, ligne 4 (ré correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/97)

Supprimer: , une cale de halage

(L83/98)

Page 106 — Après le paragraphe 347

Insérer: 347.1 **Avertissement.** — Un câble de communication s'allonge depuis le rivage Est de **The Gut**, à l'entrée Est de Grand Codroy River, jusqu'à Aspy Bay (Nouvelle-Écosse).

(A04/99)

Page 119 — Paragraphe 142, lignes 2 à 4

Supprimer: «à sifflet ... Bear.»

Remplacer par: de tribord NNE (970.5) est mouillée à 1 mille au NE de Cape Bear, à faible distance à l'Est de Bear Reef.

IV

Édition mensuelle n ° 2/99

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

(A05/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 119 — Paragraphe 143, lignes 6 à 8
 Supprimer: «Un **cornet** ... antérieur.» (A06/99)

Page 151 — Paragraphe 200, lignes 7 et 8
 Supprimer: «Un **cornet** ... feu.» (A07/99)

Page 195 — Page 233, lignes 8 et 11
 Ligne 8 — Supprimer: 2,6 m (9 pi)
 Remplacer par: 2,5 m (8 pi)
 Ligne 11 — Supprimer: 1,5 m (5 pi)
 Remplacer par: 1,7 m (6 pi) (L81/98)

Page NOTES — Diagramme **GROSSE-ÎLE-NORD**
 Supprimer la légende «Slip» @ 007°30', 244 mètres du coin inférieur SW du cadre. (L83/98)

Page NOTES — Diagramme **POINTE-BASSE** (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/99)

ON AURAIT DÛ LIRE

Ajouter 4₃ @ 062°, 211 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 1₃ @ 042°30', 407 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 0₄ @ 043°, 416 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Remplacer (1997) par (1998) @ 049°, 365 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Remplacer 1₈ par 1₅ @ 044°, 244 mètres du coin intérieur SW du cadre. (L08/99)

Page NOTES — Diagramme **ÎLE D'ENTRÉE** (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/99)

ON AURAIT DÛ LIRE

Modifier (1997) pour lire (1998) @ 045°, 395 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Remplacer 2₉ par 2₃ @ 030°30', 386 mètres du coin intérieur SW du cadre. (L08/99)

Page NOTES — Diagramme **GROSSE-ÎLE-NORD** (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/99)

ON AURAIT DÛ LIRE

Modifier 1,6 m (1996) pour lire 1,6 m (1998) @ 023°30', 285 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Modifier 2,2 m (1996) pour lire 2,2 m (1998) @ 033°30', 343 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 0₇ @ 019°30', 217 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 0₃ asséchant @ 012°30', 255 mètres du coin intérieur SW du cadre.

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

(L08/99)

Page NOTES — Diagramme **GASCONS** (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/99)**ON AURAIT DÛ LIRE**Ajouter 1₅ @ 011°30', 486 mètres du coin intérieur SW du cadre.Modifier (1996) pour lire (1998) @ 014°, 467 mètres du coin intérieur SW du cadre. Ajouter 2₇ @ 018°, 426 mètres du coin intérieur SW du cadre.

Modifier (1996) pour lire (1998) @ 022°30', 424 mètres du coin intérieur SW du cadre.

Ajouter 1₆ @ 037°, 306 mètres du coin intérieur SW du cadre.Ajouter 4₅ @ 047°30', 301 mètres du coin intérieur SW du cadre.Remplacer 6₁ par 5₅ @ 050°30', 349 mètres du coin intérieur SW du cadre.

(L08/99)

Page NOTES — Diagramme **SAINT-GODEFROI** (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/99)**ON AURAIT DÛ LIRE**Remplacer 1₄ par 0₇ @ 027°, 291 mètres du coin intérieur SW du cadre.

Modifier 1,0 m (1996) pour lire 1,0 m (1998) @ 036°30', 437 mètres du coin intérieur SW du cadre.

Supprimer 0₈ @ 039°30', 354 mètres du coin intérieur SW du cadre.Ajouter 0₅ @ 038°30', 294 mètres du coin intérieur SW du cadre.

(L08/99)

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Page 40 — Paragraphe 158, ligne 3

Supprimer: ; le chenal est indiqué par des bouées.

Remplacer par: . Les **bouées** de bâbord DP3 (341.6) et de tribord DP2 (341.7), mouillées au large de l'extrémité SW de Pretty Island, jalonnent le chenal dans Raft Tickle.

(N04/99)

Page 66 — Avant le paragraphe 490

Page 67 — Haut de la page, côté gauche

Supprimer: *Carte 4548*

(N04/99)

Page 67 — Avant le paragraphe 496

Insérer: *Carte 4886*

(N04/99)

Page 67 — Paragraphe 498, ligne 3

Supprimer: 2¾ brasses (5 m)

Remplacer par: 23 pieds (6,9 m)

(N04/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 67 — Paragraphe 503, lignes 5 et 6
 Ligne 5 — Supprimer: (2,7 m)
 Remplacer par: (2,6 m)
 Ligne 6 — Supprimer: (1,2 m)
 Remplacer par: (1,1 m) — 1990 —
(N04/99)
- Pages 68 et 70 — Haut de la page, côté gauche
 Supprimer: *Carte 4548*
 Remplacer par: *Carte 4886*
(N04/99)
- Page 68 — Paragraphe 509, ligne 3 – après «Harbour.»
 Insérer: Des **bouées** jalonnent l'accès au quai.
(N04/99)
- Page 69 — Paragraphe 510, ligne 7 – après «(0,3 m)»
 Insérer: et marqué par une **bouée**
(N04/99)
- Page 69 — Paragraphe 515, dernière ligne (ré correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/98)
 Ajouter: Le chenal dragué dans Farmers Arm
 offrait une profondeur minimale de 12 pieds
 (3,6 m) en 1992.
(N04/99)
- Page 98 — Paragraphe 310, ligne 4 – après «NNE.»
 Insérer: Un haut-fond, couvert d'au moins 2
 pieds (0,5 m) d'eau, gît à quelque 0,5 mille au
 NNE de l'extrémité Ouest de Pincher Island.
 Un autre haut-fond, d'une profondeur minimale
 de 28 pieds (8,6 m), gît à 0,27 mille au NE du
 haut-fond mentionné ci-dessus.
(N04/99)
- Page 98 — Paragraphe 316, dernière ligne
 Ajouter: Un haut-fond isolé, couvert de 9 pieds
 (2,7 m) d'eau, gît à quelque 254 pieds (77,5 m)
 au SSW de l'extrémité du quai, d'où la
 nécessité d'être prudent.
(N04/99)
- Page 99 — Paragraphe 326, dernière ligne
 Ajouter: Un haut-fond, couvert d'au moins 6
 pieds (1,7 m) d'eau, gît à quelque 0,37 mille
 au NE du feu placé sur Hare Cut Point,
 l'extrémité Ouest de l'entrée de Mole Cove.

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Un autre haut-fond, d'une profondeur minimale de 19 pieds (5,8 m), gît à 0,18 mille à l'ESE de la même pointe. Un îlot gît près du rivage Ouest de Mole Cove; des petits fonds s'avancent sur 400 pieds (122 m) environ au NNE et au SSW de l'îlot. On a signalé que le passage le plus profond est à l'Est de l'îlot par, 36 pieds (11 m) d'eau environ.

(N04/99)

Page 99 — Paragraphe 327, dernière ligne

Ajouter: Un îlot, d'une hauteur approximative de 46 pieds (14 m), gît à quelque 0,5 mille à l'Est de l'île située du côté Ouest de Mole Cove. Un vaste haut-fond, dont l'extrémité est couverte d'au moins 5 pieds (1,6 m) d'eau, s'avance sur 0,15 mille au SW de l'extrémité SW de l'îlot. On a signalé des profondeurs de 13 à 30 pieds (4 à 9 m) entre le haut-fond et le rivage à quelque 0,1 mille au Sud.

(N04/99)

ATL 102 — Terre-Neuve — Côte Est et Sud, première édition, 1995 —

Page 16 — Paragraphe 164, lignes 1 et 2

Supprimer: «travaux ... Hibernia»

Remplacer par: services de *Bull Arm Fabrication*

(N03/99)

Page 16 — Paragraphe 164, ligne 3

Supprimer: **Hibernia**

Remplacer par: **Bull Arm**

(N03/99)

Page 16 — Paragraphe 164, ligne 15

Supprimer: *Hibernia*

Remplacer par: *Bull Arm*

(N03/99)

Page 17 — Paragraphe 168, lignes 2 à 4

Supprimer: «chantier ... Hibernia. »

Remplacer par: site de construction de l'installation de production, de stockage et de déchargement flottante (en forme de navire) pour le compte du développement pétrolifère de Terra Nova. C'est aussi le site des projets futurs de construction de Bull Arm Fabrication.

(N03/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 17 — Diagramme Points d'appel – Cartouche, coin supérieur gauche
 Supprimer: Hibernia Construction
 Remplacer par: Bull Arm Fabrication Site (N03/99)
- Page 17 — Diagramme Points d'appel – Sous le cartouche, coin gauche
 Supprimer: **Hibernia**
 Remplacer par: **Bull Arm Marine Communications** (N03/99)
- Page 17 — Diagramme Points d'appel – SOURCES
 Supprimer: Hibernia Management and Development Company Ltd.
 Remplacer par: Bull Arm Fabrication Site (N03/99)
- Page 17 — Paragraphe 170, ligne 1
 Supprimer: NODECO
 Remplacer par: Bull Arm Hook-Up (N03/99)
- Page 17 — Paragraphe 170, lignes 5 et 11
 Ligne 5 — Supprimer: Le **quai**
 Remplacer par: La **jetée**
 Ligne 11 — Supprimer: du quai
 Remplacer par: de la jetée (N03/99)
- Page 20 — Paragraphe 188, ligne 3 – après «Point.»
 Insérer: Un **feu** (467.06), reposant sur une tourelle haute de 3,6 m (12 pi) et portant une marque de jour verte et blanche, est placé à quelque 0,1 mille au Nord de Dildo Head. (N03/99)
- Page 31 — Après le paragraphe 283
 Insérer: ^{283.1} *Admirals Marina*, situé à Long Beach à quelque 0,4 mille au Sud de Ship Head, permet l'amarrage des embarcations de plaisance et des bateaux de pêche. On peut se procurer de l'eau potable. La manutention de poisson et le déchargement d'engins de pêche y sont interdits. Ces activités sont permises au quai public, situé du côté Nord du havre. L'entrée du port de plaisance, à l'extrémité SW de Long Beach, aurait une largeur de 20 m (66 pi) environ. Les abordset la partie extrérieure d'*Admirals Marina* offriraient une profondeur approximative de 2,7

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

m (9 pi), alors que la partie Est, qui ne convient qu'aux petits bateaux, offrirait environ 1,2 m (4 pi) d'eau. Les **bouées** à espar lumineuses de bâbord et de tribord CG7 (482.5) et CG8 (482.7), qui marquent les approches d'*Admirals Marina*, sont mouillées à faible distance au large de Long Beach. Des **feux** (482.71, 482.72, 482.73, 482.74) indiquent l'entrée d'*Admirals Marina*.

(N03/99)

Page 55 — Paragraphe 87, ligne 7 – après «(2 pi)»
Insérer: et marqué par la **bouée** à espar lumineuse de tribord MA2 (509.5)

(N03/99)

Page 68 — Paragraphe 11, ligne 4 – après «inaccessible.»
Insérer: La **bouée** à espar lumineuse de tribord PSB2 (14.4) est mouillée à quelque 0,4 mille au SW de l'entrée du havre. La **bouée** à espar lumineuse de bâbord PSB3 (14.5) marque l'entrée du havre à faible distance au large des brise-lames.

(N03/99)

Page 96 — Paragraphe 238, lignes 1 à 4
Supprimer: «Un ... tenue.»

(N03/99)

Page 102 — Paragraphe 297, lignes 5 et 6
Supprimer: «Un ... s'élève»
Remplacer par: Un **feu** (44.1), altitude 6,6 m (22 pi), reposant sur une tourelle en treillis haute de 4,7 m (15 pi) et portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur

(N03/99)

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

Page 14 — Paragraphe 127, dernière ligne
Ajouter: La **bouée** lumineuse cardinale Nord VFC (111.8) est mouillée à quelque 1,4 mille à l'WSW de White Rock.

(N05/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 25 — Paragraphe 190, dernière ligne
Ajouter: Un **feu** (122), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai. (N05/99)
- Page 25 — Paragraphe 191, lignes 8 à 10
Supprimer: «On ... l'île.» (N05/99)
- Page 29 — Paragraphe 230, dernière ligne
Ajouter: À faible distance au Nord des The Matchums, la ligne de côte renferme des éboulements de roches. (N05/99)
- Page 58 — Paragraphe 130, lignes 9 à 11
Supprimer: «Par ... d'eau.» (N05/99)
- ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé à Les Escoumins, première édition, 1992 —
- Page 3 — Après le paragraphe 14
Insérer: ^{14.1} Une **bouée** lumineuse (1563.2), marquée «SADO/ODAS», est mouillée à quelque 40 milles au Sud du feu des rochers au Cormoran. (L74/98)
- Page 67 — Paragraphe 135.1, ligne 1 – après «lumineuse»
Insérer: à cloche (L03/99)
- Page 70 — Paragraphe 164, ligne 3 – après «aux Cenelles.»
Insérer: Une bouée SADO, marquée «IML-A», est mouillée à 100 m (325 pi) au large de la prise d'eau. (L02/99)
- ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, première édition, 1992 —
- Page 25 — Paragraphe 89, ligne 1 – avant «Des»
Insérer: Une **prise d'eau**, d'une longueur de 475 m (1 560 pi), déborde la rive dans l'anse aux Sauvages. Le caisson à l'extrémité de la conduite est couvert de 2,3 m (8 pi) d'eau. (L05/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal, première édition, 1992 —

Page 3 — Annuler le diagramme **NEUVILLE**

Le remplacer par le nouveau diagramme **NEUVILLE** qui est annexé à la fin de la **Partie IV** de cette Édition mensuelle.

(L09/99)

Page 24 — **Tableau 2.2**

Porter les corrections suivantes dans la colonne **Profondeur**

Poste	Profondeur m (pi)
Quai no 1	
11, 12, 13	3,1 à 6,2 (10 à 20)
Bassin Lanctôt	
8, 9, 10	3,1 à 5,6 (10 à 18)

(L01/99)

Page 61 — Supprimer le paragraphe 126

Remplacer par: ¹²⁶ Quatre **bouées** lumineuses de renseignements (2272.6, 2272.9, 2272.910, 2272.920), marquées respectivement «Douanes», «DOUA-1», «DOUA-2» et «DOUA-3», sont mouillées à la limite frontalière.

(L82/98)

CEN 300 — Renseignements généraux, Grands Lacs, première édition, 1996 —

Page 16 — Après le paragraphe 146.1

Insérer: ^{146.2} **Avertissement.** — Les bâtiments pourvus d'équipements modernes de navigation (Loran-C, GPS ou DGPS) peuvent naviguer avec un degré de précision qui n'était pas disponible aux hydrographes jusqu'à tout récemment. Les utilisateurs des cartes marines prendront garde que les positions d'îles ou autres particularités portées sur des cartes plus anciennes peuvent ne pas correspondre avec les positions (latitude et longitude) obtenues au moyen d'équipements modernes de navigation. De telles cartes reposent généralement sur un zéro inconnu ou présumé, comme l'indique la note sur le Système géodésique qui figure sur chaque carte. Les positions sur de telles cartes devraient être vérifiées par relèvements et distances d'objets connus.

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

(C08/98)

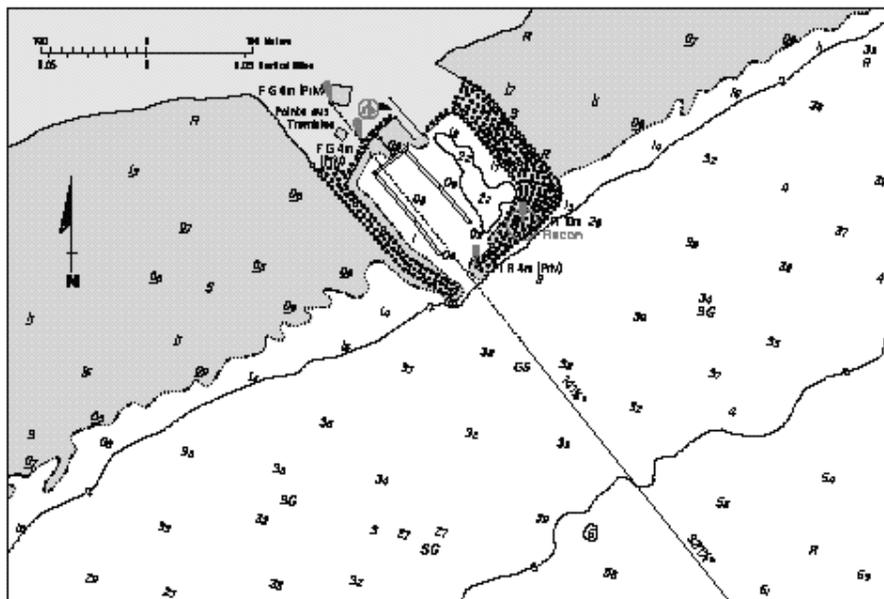
CEN 302 — Lac Ontario, première édition, 1996 —

Page 5 — Paragraphe 61, lignes 1 et 2
Supprimer: «, le château ... (193 pi) —,»

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 103, St. Lawrence River-Cap-Rouge to Montreal, First Edition, 1992

NEUVILLE (Scale 1:5 000)



SOURCE: Surveyed by the Canadian Hydrographic Service in 1988-91 and by the Department of Public Works and Government Services, 1888

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

Terre-Neuve

14.4	<i>St. Bride's - Bouée lumineuse PSB2</i>	46 54 52 54 11 04	FI R	4s	<i>Espar rouge, marquée "PSB2".</i>		Carte:4841 309/99
14.5	<i>St. Bride's - Bouée lumineuse PSB3</i>	<i>Entrée du port.</i> 46 55 07 54 10 41	FI G	4s	<i>Espar verte, marquée "PSB3".</i>		Carte:4841 309/99
44.1	Tobin's Point	47 42 48 54 12 23	FI W	3s	6.6	Tour, bandes horizontales rouges et blanches. 4.7	Lum. 0.5 s; obs. 2.5 s À longueur d'année.	Carte:4839 315/99
111.8	<i>Garnish Sunker - Bouée lumineuse cardinale Nord VFC</i>	47 14 58.2 55 24 01.8	Q W	1s	<i>Noire et jaune, marquée "VFC".</i>	À longueur d'année.	Carte:4832 312/99
121	Coomb's Cove	Sur Bull Point. 47 27 22.6 55 37 55.4	FI G	4s	10.7	Tour à claire-voie carrée, bandes horizontales rouges et blanches. 3.6	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s. À longueur d'année.	Carte:4830 312/99
122	Wreck Cove	47 29 51.5 55 36 31	FI R	4s	Mât cylindrique. 2.1	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s	Carte:4830 312/99
235.2	<i>Butter Rock - Bouée lumineuse KQB</i>	51 34 52.8 55 26 33	FI(2) W	10 s	<i>Noire, rouge et noire, marquée "KQB".</i>		Carte:4512 302/99
321.7	Annalalik Island	55 27 12 59 46 06	FI W	6s	34.1	Tour à claire-voie carrée, bandes horizontales rouges et blanches. 4.7	Lum. 1 s; obs. 5 s À longueur d'année.	Carte:5047 322/99
321.75	Satoarsook Island	55 26 09 60 11 24	LFI W	10s	8.5	Tour à claire-voie, bandes horizontales rouges et blanches sur trois côtés. 4.9	Lum. 2 s; obs. 8 s À longueur d'année.	Carte:5047 322/99
321.8	Umiaginak Island	55 28 48 60 12 39	Q R	1s	14.5	Tour à claire-voie, bandes horizontales rouges et blanches sur trois côtés. 3.7	Lum. 0.3 s; obs. 0.7 s À longueur d'année.	Carte:5047 322/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

Terre-Neuve (Suite)

321.9	Achvitaaksook Island	55 29 34.2 60 13 42	FI R 4s	48.6	Tour à claire-voie, bandes horizontales rouges et blanches sur trois côtés. 3.7	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s À longueur d'année.	Carte:5047 322/99
341.6	Raft Tickle - Bouée lumineuse DP3	49 28 41 55 43 08.5	FI G 3s	Espar verte, marquée "DP3".		Carte:4591 306/99
341.7	Raft Tickle - Bouée lumineuse DP2	49 28 41 55 43 01.5	FI R 4s	Espar rouge, marquée "DP2".		Carte:4591 306/99
364.8	Gappy Island	49 46 34 54 16 42	FI W 3s	24.2	Tour. 3.6		Carte:4520 300/99
467.06	Dildo Head	47 34 06 53 34 24	FI G 4s	24.4	Tour blanche, bande verte. 3.7	À longueur d'année.	Carte:4851 310/99
509.5	Aquaforce Harbour - Bouée lumineuse MA2	47 00 21.8 52 57 22.8	FI R 4s	Espar rouge, marquée "MA2".	Saisonnier.	Carte:4845 307/99

Atlantique

236.5 H3858	Comeauville, quai	Sur le quai. 44 17 31.2 66 07 56.3	FI R 4s	7.1	Tour à claire-voie. 6.0	À longueur d'année.	Carte:4118 Éd. 02/99
628	Port Bickerton - Bouée à cloche lumineuse intérieure VCA						Rayer du Livre.	Carte:4234 324/99
666.8	Andrew island light and whistle buoy P18						Rayer du Livre.	Carte:4233 324/99
666.8	Andrew Island - Bouée à sifflet lumineuse cardinale Est PK	45 17 18 60 53 06	Q(3) W 10s	Noire, jaune et noire, marquée "PK".	Saisonnier.	Carte:4233 324/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

Atlantique (Suite)

667	<i>Cape Breaker (Brisants du cap) - Bouée à cloche lumineuse PK1</i>						<i>Rayer du Livre.</i>	Carte:4281 324/99
859.1	<i>St. Lawrence Bay - Bouée lumineuse VV1</i>						<i>Rayer du Livre.</i>	Carte:4363 325/99
947 H922	Souris East	Sur la pointe Knight, au SE. du brise- lames. 46 20 45 62 14 53.2	Iso W 4s	27.2	15	Tour carrée blanche. 14.3	Lum. 2 s; obs. 2 s Feu de secours. À longueur d'année. Cornet - Son 3s; sil. 27s Le cornet est orienté à 204°. À longueur d'année.	Carte:4419 321/99
960.5	Graham Pond - Signal de brume						<i>Rayer du Livre.</i>	Carte:4403 321/99
964	Murray Harbour - alignement	Sur la pointe Oldstore, côté Sud du havre. 46 01 17.2 62 28 44	F R	6.3	Tour carrée blanche, bande verticale rouge.	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	
965		234°04' 1360.9m du feu antérieur.	F R	17.8	Tour carrée blanche, bande verticale rouge. 13.6	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	Carte:4420 321/99
970	<i>Bear Reef - Bouée à sifflet lumineuse N4</i>						<i>Rayer du Livre.</i>	Carte:4420 321/99
1702	<i>Matane - Bouée à cloche lumineuse</i>	48 51 56.9 67 32 40.5	Mo(A) W	<i>Bandes verticales rouges et blanches, marquée "MATANE".</i>	<i>Réflecteur radar. Saisonnier. Entretenu par le Club de yacht de Matane Inc.</i>	Carte:1236 314/99
1705.4 H2043	Matane , brise- lames Est	Extrémité du brise- lames Est. 48 50 49.7 67 34 32.9	Fl G 6s	10.7	7	Tour à claire-voie carrée. 6.0	Lum. 1 s; obs. 5 s Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:1236 Éd. 02/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

Atlantique (Suite)

1707.1	Bouée SADO lumineuse IML-A	48 39 36 68 09 23.5	Fl(5) Y 20s	Jaune, marquée "IML-A".	Saisonnier.	Carte:1260 317/99
1823.72	Parc de la pointe Taillon						Rayer du Livre.	Carte:6100 318/99
1974 H2334	Pointe aux Trembles (Neuville) Racon -- (G) Bande X & S	Extrémité du quai, côté Est. 46 41 47.4 71 34 22.5	Fl W 5s	9.8	15	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche. 7.9	Lum. pér. 5 s Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:1315 Éd. 02/99
1982.5	Sainte-Croix-Est - Bouée lumineuse Q42						Rayer du Livre.	Carte:1315 Éd. 02/99
1990	Traverse Cap- Santé - Bouée lumineuse Q54						Rayer du Livre.	Carte:1314 Éd. 02/99
1990.6	Traverse Cap- Santé - Bouée lumineuse Q55						Rayer du Livre.	Carte:1314 Éd. 02/99
2057.5	Poulier Carpentier - Bouée lumineuse C14	46 26 16.3 72 20 01.9	Fl R 4s	Rouge, marquée "C14".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	Carte:1313 311/99
2058.5	Bouée lumineuse C16						Rayer du Livre.	Carte:1313 311/99
2085	Bouée lumineuse C49	46 21 06.5 72 30 23.3	Fl G 4s	Verte, marquée "C49".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	Carte:1313 311/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

Atlantique (Suite)

2097	Bouée lumineuse C57					Verte, marquée "C57".	Rayer du Livre. Carte:1313 311/99
2365.53	Bouée lumineuse MT3						Rayer du Livre. Carte:1310 Éd. 02/99
Feu des (E.I.) 2552 H36.4	Broomfield Island Racon -. (N) Bande X & S	55 40 24 79 14 18	FI R	6s	43.9	5 Tour à claire-voie carrée, deux marques de jour rectangulaires orange fluorescent sur les côtés E. et S. 7.6	Lum. 1 s; obs. 5 s Réflecteur radar. Saisonnier. Carte:5707 304/99

Eaux Intérieures

1284.31	Bouée lumineuse PAP	45 36 47.7 75 59 13.8	FI R (2+1)	6s	Rouge, verte et rouge, marquée "PAP". Saisonnier. Entretenu par la Municipalité du village de Papineauville. Carte:1514 Éd. 02/99
1284.32	Entrée de la baie de la Pentecôte - Bouée lumineuse HP9	45 36 55.2 74 59 23.7	FI	G	4s	Verte, marquée "HP9". Saisonnier. Entretenu par la Municipalité du village de Papineauville. Carte:1514 Éd. 02/99
1284.34	Papineauville, quai - Bouée lumineuse HP30	45 36 41.7 75 00 44.7	FI	R	4s	Rouge, marquée "HP30". Saisonnier. Entretenu par la Municipalité du village de Papineauville. Carte:1514 Éd. 02/99
1293.9	Bouée lumineuse H424	45 30 07.7 75 31 00.8	FI	R	4s	Rouge, marquée "H424". À longueur d'année. Carte:1515 Éd. 02/99
1299.9	Marina d'Armitage - Feu Ouest	Pilier central, Marina de Port of Call. 45 28 39 75 59 36	FI	R	4s	4.8 Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure. 3.1 À longueur d'année. Entretenu par Port of Call Marina d'Ottawa Ltée. Carte:1550 Éd. 02/99
2552 H36.4	Broomfield Island Racon -. (N) Bande X & S	55 40 24 79 14 18	FI	R	6s	43.9	5 Tour à claire-voie carrée, deux marques de jour rectangulaires orange fluorescent sur les côtés E. et S. 7.6 Lum. 1 s; obs. 5 s Réflecteur radar. Saisonnier. Carte:5707 304/99

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____
_____ Navire (ou adresse) _____
_____ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et
l'adresse du siège social: _____
_____ Emplacement général: _____
Objet: _____
Position approx : _____ de latitude _____ de longitude _____
Carte utilisée pour le pointage: _____ (corrigée d'après
l'Avis aux navigateurs n° _____ de 19____)
Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____
Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Aides maritimes,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements
concernant des aides à la navigation
ou le Livre des feux, des bouées
et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de
danger (ou apparence de danger)
à la navigation, ou lorsque des
corrections aux Instructions
Nautiques semblent nécessaires.